



MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

REQUETE DE PROROGATION DES MESURES DE SAUVEGARDE

Conformément à l'article 69 de la loi 15-09 relative aux mesures de défense commerciale

Version Non Confidentielle

Requise par

Maghreb Steel
Route nationale 9 km 10
(AEROCLUB TIT MELLIL) Boulevard Ahl Loughlam
BP 3553
Casablanca 20600

Représentée par Garrigues Avenue d'Auderghem 22-28 1040 Bruxelles Belgique



Page de contenu

1	INT	RODUCTION	4
2	INF	ORMATION GÉNÉRALE	5
	2.1	Identification du requérant	5
		2.1.1 Renseignements à caractère général2.1.2 Produits concernés par la requête	5 6
	2.2	Produits objet de la requête	7
		2.2.1 Description des produits concernés	8
	2.3	Producteurs/exportateurs connus des produits concernés	12
	2.4	Importateurs connus des produits concernés	13
	2.5	Similarités entre les produits fabriqués localement et les produits importés	13
		 2.5.1 Description des produits fabriqués par Maghreb Steel 2.5.2 Comparaison des tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par la BPN avec celles objet de l'enquête 	14 14
		2.5.3 Circuit de vente ou distribution	15
3	ACC	CROISSEMENT MASSIF DES IMPORTATIONS	16
	3.1	Accroissement massif des importations en terme absolu	16
	3.2	Accroissement des importations en termes relatifs par rapport à la production nationale	26
	3.3	Conclusion	26
4	DEV	ELOPPEMENT IMPREVU DES CIRCONSTANCES	27
	4.1	L'accroissement de la surcapacité mondiale	27
	4.2	Protection accrue des marchés nationaux	38
	4.3	Conclusion	40
5	DON	MMAGE GRAVE OU MENACE DE DOMMAGE GRAVE :	41
	5.1	Dommage grave	41
		5.1.1 Production5.1.2 Productivité, taux d'utilisation des capacités de production et des emplois	42 42
		 5.1.3 Ventes 5.1.4 Evolution de la Consommation Nationale et de la Part de Marché 5.1.5 Profits et pertes 5.1.6 Stocks 5.1.7 Investissements 	43

	<u>sion Non Confidentielle</u> 12 2022	MAGHREB STEEL		
	5.2 Menace de dommage grave	48		
	5.3 Conclusion	49		
6	PLAN D'ADJUSTEMENT STRUCTUREL ADOPTÉ BRANCHE DE PRODUCTION NATIONALE	PAR LA 50		
	6.1 L'amélioration des coûts opérationnels	50		
	6.2 Le développement de nouveaux produits	51		
	6.3 Les Energies Renouvelables	53		
	6.1 Autres mesures d'ajustement sont en cours de déploiement	53		
7	CONCLUSION	55		



1 INTRODUCTION

Le Ministre délégué auprès du Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique chargé du Commerce Extérieur (le « Ministère ») a initié, le 29 Mai 2019 par un avis public, une enquête de sauvegarde sur les importations des tôles laminées à chaud. La mesure de sauvegarde provisoire a été publiée au Bulletin officiel du Maroc, numéro 6828 du 7 novembre 2019.

Par l'avis public 30/20 du 08 mai 2020, le Ministère a adopté une mesure de sauvegarde définitive pour une durée de 3 ans (la « mesure de sauvegarde» ou « la mesure»).

La date d'échéance de la levée de la mesure de sauvegarde approche. Néanmoins, la branche de production nationale de tôles laminées à chaud (la « Branche de Production Nationale » ou « BPN ») subit encore un dommage grave.

Par la présente, Maghreb Steel (« MS » ou « Maghreb Steel ») au nom de la Branche de Production Nationale, demande la prorogation de la mesure de Sauvegarde.

Tel que constaté au cours de l'enquête de sauvegarde initiale, la Branche de Production Nationale a subi un dommage grave suite à l'accroissement massif et soudain des importations de tôles laminées à chaud.

Malgré les efforts et les mesures d'ajustement, la durée de la mesure de sauvegarde n'a pas été suffisante pour permettre à la BPN de se redresser complètement du dommage grave subi : les volumes des ventes locales de la BPN restent toujours similaires aux volumes des années 2018 et 2019 lesquels ont motivé l'adoption de la mesure de sauvegarde en 2020.

A défaut d'une prorogation de la mesure de sauvegarde, la BPN risquera, à partir de juin 2023, de faire face à des dommages de plus en plus graves mettant son existence en danger, étant donné que les autres grands pays exportateurs étrangers ont continué à protéger leurs marchés nationaux en étendant leurs mesures de défense commerciale.

La Branche de Production Nationale, qui constitue une industrie stratégique pour le Maroc, doit donc être encore protégée pendant une certaine période pour pouvoir finaliser la mise en place de mesures d'ajustement garantissant le redressement de l'industrie. Par conséquent, la BPN demande la prorogation de la mesure de sauvegarde pour une durée supplémentaire de quatre ans. Cette prorogation permettra la finalisation du plan d'ajustement déjà en cours et l'application des mesures additionnelles visant à redresser la Branche de Production Nationale et à mettre un terme au dommage subi.



2 <u>INFORMATION GÉNÉRALE</u>

2.1 Identification du requérant

La présente requête est déposée par MAGHREB STEEL, leader national de la fabrication et la commercialisation d'acier plat et de panneau sandwich. La société est le seul producteur d'acier plat au Maroc.

2.1.1 Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Maghreb Steel
Siège social	Route nationale 9 Km 10 - (AEROCLUB TIT MELLIL) Boulevard Ahl Loughlam- BP: 3553 – 20600 – Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 76 25 00
Numéro de fax	+ 212 5 22 76 25 01
Représentant	Anas CHRAIBI
Fonction	Directeur Général Délégué
Adresse	Route nationale 9 Km 10 - Boulevard Ahl Loughlam- BP: 3553 - 20600 - Casablanca
Numéro de téléphone	00 212 5 22 76 25 28
Numéro de fax	00 212 5 22 76 25 02
Adresse électronique	anas.chraibi@maghrebsteel.ma
Site internet	www.maghrebsteel.ma
Forme juridique	Société Anonyme régie par la loi n° 17-95 du 30 Août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05 du 23 mai 2008
Date de constitution	1975
Numéro d'inscription au Registre de Commerce	RC de Casablanca 33 929



2.1.2 Produits concernés par la requête

Représentativité

Requérants	Produits	Date début de production	Volume de production en 2021 (Tonnes)	% Part par rapport à la production nationale
Maghreb Steel	Tôles laminées à chaud	2010	[200 000 - 600 000]	100%

Source: Maghreb Steel

La société Maghreb Steel est le seul producteur de produits d'acier plats au Maroc.

En d'autres termes, la société produit 100 % de la production nationale des produits similaires et directement concurrents avec les produits importés. Maghreb Steel considère que cette requête est présentée au nom de la BPN au sens de l'article 4.1.c) de l'Accord sur les Sauvegardes et l'article 52.4) de la loi n°15-09.

En 1998, la société a engagé une stratégie de restructuration profonde en vue d'une spécialisation dans les technologies avancées de l'industrie sidérurgique.

En 2010, MS a entamé l'édification d'un important complexe de laminage à chaud de bobines d'une capacité annuelle de de tonnes.

En 2012, MS a installé un deuxième laminoir à chaud de tôles fortes d'une capacité annuelle de tonnes.

La tôle laminée à chaud est destinée au marché domestique en tant que produit fini, et au complexe de Tit Mellil en tant que produit intermédiaire.



Ci-dessous les principales informations relatives aux lignes de production de Produits plats laminés à chaud :

Aciérie	
Capacité de production	500 000 à 1500 000
Effectif	[350 à 450 personnes]
Montant de l'investissement Initial	[2 MMDH à 3 MMDH]

Tôles laminées à chaud	
Capacité de production	1000000 à 2000000 T
Effectif	[350 à 450 personnes]
Montant de l'investissement Initial	[2 MMDH à 3 MMDH]

Source: Maghreb Steel

2.2 Produits objet de la requête

B1. Champs de l'enquête

Les produits objets de la présente requête sont les produits plats (Tôles) en acier laminés à chaud, non plaqués ni revêtus.

Ils sont actuellement classés sous les positions 72.08, 72.11.13, 72.11.14, 72.11.19, 72.25.30, 72.25.40, 72.26.20.00.11, 72.26.20.00.21, 72.26.20.00.30, 72.26.20.00.40, 72.26.20.00.51, 72.26.20.00.52, 72.26.20.00.59, 72.26.91, 72.26.99.90.91 et 72.26.99.90.99 du système harmonisé (SH) du Maroc.

B2. Spécifications du produit

Les produits objet de la requête sont les tôles d'acier laminées à chaud enroulées ou non enroulées (annexe 1.1, annexe 1.2, annexe 1.3, annexe 1.4, annexe 1.5).

Ces produits sont achetés directement par les utilisateurs finaux en tant que matière première ou par les revendeurs locaux.

La tôle d'acier laminée à chaud est destinée principalement aux utilisations suivantes :

- Les aciers de construction non alliés d'usage général (conteneurs, réservoirs, profils pour la construction de bâtiments...)
- Les aciers doux pour emboutissage ou pliage à froid (tubes, électroménager, mobilier métallique ...)
- Les aciers pour bouteilles à gaz soudées...

<u>Version Non Confidentielle</u> 26 12 2022



- Les aciers alliés à haute pression et à haute limite d'élasticité
- Les aciers pour appareils à pression

Elle est importée sous les nomenclatures douanières relevant de la position tarifaire du système harmonisé N°:

- 72.08 « Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus ».
- 72.11.13, 72.11.14, 72.11.19 « Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus – simplement laminés à chaud ».
- 72.25.30 « Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, simplement laminés à chaud, enroulés »
- 72.25.40 « Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, simplement laminés à chaud, non enroulés »
- 72.26.20.00.11, 72.26.20.00.21, 72.26.20.00.30, 72.26.20.00.40, 72.26.20.00.51,
 72.26.20.00.52 et 72.26.20.00.59 « Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm en acier à coupe rapide »
- 72.26.91 « Autres Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, simplement laminé à chaud »
- 72.26.99.90.91 et 72.26.99.90.99 « Autres Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm »

Les renseignements suivants définissent et distinguent les différents types de tôles d'acier laminées à chaud vendues par Maghreb Steel, en tant que BPN, sur le marché marocain et sur les marchés des pays tiers.

2.2.1 Description des produits concernés

Pour assurer la production des tôles laminés à chaud, MS est dotée de 2 lignes de laminage à chaud réversibles pour les produits plats en acier, dont les capacités annuelles respectives sont de 1 000 000 T/ an de bobines laminées à chaud et de 500 000 T/an de plaques laminées à chaud.

Laminoir à chaud de Bobine

Après passage dans un four de réchauffage qui porte les brames à plus de 1 000°C, le métal est acheminé sur des rouleaux motorisés. Progressivement, par un passage successif dans



différentes cages équipées de cylindres refroidis à l'eau, le métal perd en épaisseur et gagne en longueur. A la sortie, nous obtenons de la tôle en bobines laminées à chaud.

Laminoir à chaud de Tôle forte

Après passage dans un four de réchauffage qui porte les brames à plus de 800 °C, le métal est acheminé sur des rouleaux motorisés. Progressivement, par un passage successif dans différentes cages équipées de cylindres refroidis à l'eau, le métal perd en épaisseur et gagne en longueur. A la sortie, nous obtenons des plaques laminées à chaud.

Ces différents produits sont importés sous les nomenclatures douanières suivantes :



Système Harmonisé (SH)	Désignation des produits
7208 7211 : • 721113 • 721114	Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, laminés à chaud, non plaqués ni revêtus. Produits laminés plats, en fer ou en aciers non alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm, non plaqués ni revêtus, Simplement laminés à chaud : - Laminés sur les quatre faces ou en cannelures fermées, d'une largeur excédant 150 mm et d'une épaisseur de 4 mm - Autres, d'une épaisseur de 4,75 mm ou plus
• 721119	- Autres
7225 :	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, simplement laminés à chaud, enroulés Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur de 600 mm ou plus, simplement laminés à chaud, non enroulés
7226:	Produits laminés plats en autres aciers alliés, d'une largeur inférieure à 600 mm : • En acier à coupe rapide • Simplement laminé à chaud • Autres produits laminés plats en autres aciers alliées d'une largeur inférieure à 600 mm



En ce qui concerne le régime d'importation, l'ensemble de ces produits a bénéficié d'un démantèlement des droits et taxes douaniers conformément aux accords ci-dessous,

- Accord d'Association entre le Maroc et l'Union Européenne
- Accord de Libre-échange avec les États-Unis
- Grande Zone Arabe de Libre-échange
- Accord de libre-échange avec les pays arabes méditerranéens (Accord d'Agadir),

Les droits de douane appliqués en vertu de ces accords sont de 0%.

S'ajoutent à cette liste, 2 accords qui sont entrés en vigueur en 2020 avec des modalités particulières :

- Accord de libre-échange avec la Turquie,
- Accord d'association Maroc-Royaume-Uni

Une première mesure de sauvegarde sur les produits laminés à Chaud a été initiée en 2020.

Cette mesure consistait en l'imposition d'un droit additionnel ad valorem de 25% sur les importations des tôles laminées à chaud.

Conformément à l'article 65 de La loi 15-09 relative aux mesures de défense commerciale, afin de satisfaire à l'obligation de libération progressive de la mesure de sauvegarde définitive, le droit *ad valorem* a été libéralisé au-delà de la première année de son application selon le calendrier suivant :

•	Du 19/06/2020 au 18/06/2021 :	25%
•	Du 19/06/2021 au 18/06/2022 :	24%
•	Du 19/06/2022 au 18/06/2023 :	23%
	A compter du 19/06/2023 :	0%

En outre, les produits faisant l'objet de la requête bénéficient d'un régime d'admission temporaire pour le perfectionnement de l'actif pour usage agricole ou pour réexportation.



2.3 Producteurs/exportateurs connus des produits concernés

Le tableau suivant présente les principaux exportateurs connus des produits faisant l'objet de la requête :

Raison Social e	Pays d'origine	Tel <u>▼</u>	Mail
ARCELOR MITTAL	ALLEMAGNE	+49 42 16 48 0	amb.kontakt@arcelormittal.com
ARCELOR MITTAL	BELGIQUE	+32 (0)9 347 31 11	contact.belgium@arcelormittal.com
SALZGITTER MANNESMANN INTERNATIONAL	ALLEMAGNE	+49 211 43001	
RIZHAO STEEL HOLDING GROUP	CHINE	86-633-6188060	rzgt@rizhaosteel.com
TATA INTERNATIONAL	INDE	+91 22 66652200	til.post@tatainternational.com
EZZ STEEL	EGYPTE	+20 (2) 27989900	
ARCELOR MITTAL	ESPAGNE	+34 985 12 60 00	comunicaespana@arcelormittal.com
HIERROS JELOSA	ESPAGNE	+34 985 16 77 42	
ARCELOR MITTAL	FRANCE	+33 3 28 29 30 00	
LAMINOIRS DES LANDES	FRANCE	+33 559 45 78 32	
TISSOT INDUSTRIE	FRANCE	+33 556 27 40 40	
A CCIAI ERI A ARV EDI S.P.A	ITALIE	+39 0372 53521	info@arvedi.it
MARCEGAGLIA	ITALIE	+39.03766851	info@marcegaglia.com
MMK	RUSSIE	+7 (3519) 24-40-09	infommk@mmk.ru
SEVERSTAL	RUSSIE	+7 (495) 926 77 66	severstal@severstal.com
CARGILL SINGAPORE	SINGAPOUR	65-6393-8267	
V ANOMET AG	SUISSE	+41 41 726 48 00	
COLAKOGLU META LURJI	TURQUIE	+90 262 676 75 00	
HABAS	TURQUIE	00 90 23 2 62 5 1 1 7 4 /	1169
ISDEMIR	TURQUIE	+90 216 578 8000	grupiletisim@erdemir.com.tr
MANUCHAR STEEL	BELGIQUE	+32 3 640 84 30	contact@manucharsteel.com
VILMEKS	TURQUIE	+90 212 270 96 21	steel@vilmeks.com
METINVEST	UKRAINE	+38 (044) 251 83 05	metinvest@metinvestholding.com
NUCOR	USA	704.366.7000	



2.4 Importateurs connus des produits concernés

Les importateurs connus des produits objets de la requête sont:

Importateurs	Adresse	• Mail	* Tel
AFRIC LIGHT	Zone industrielle Béni Mellal, Beni Mellal	contact@africlight.ma	*212 523 489 823
AFRIQUIA	139, bd Moulay Ismail 20290 Casablanca	afriquiagaz@akwagroup.com	(+212) 05 22 63 96 00
AIC METALLURGIE	3, zone ind. Bir Rami , impasse n°1 14090 Kénitra	aicm@aicmetallurgie.ma / commercial@aicmetallurgie.ma	(+212) 05 37 37 89 37/38
ATMAR	20 Charia Al Fadila Quartier Industriel, Rabat	info@atmar.ma	*212 5 37 79 40 63
BATIFER	111, zone industrielle Lotissement (IMasbahia, Mohammedia	batifer@batifer.ma	*212 5233-15647
CHARCOMEM	2) Oulad Mellouk II, Casablanca	confact@charcomem.com	(+212) 5 22 33 19 95 / (+212) 5 22 33 13 2
CIMETAL	1, rue Mustapha Elmehdaoui -ex Merle -Casablanca	Citmetalmaroc@gmail.com / contact@citmetal.ma	(+212) 0522970229
CMM	Allée des orangers, Quartier Najat, N° 57, Rue 4	contact.labo@cmmmaroc.com	(+212) 0522344607
COMAPROM	ROUTE 110 RUE QUARTIER INDUSTRIEL AI'N SEBM CASABLANCA	contact@comaprom.co.ma	*212 522 35 54 75/76/77
COMPTOIR METALURGIQUE MAROCAIN	bd Abou Bakr El Kadiri, z.i. Sidi Malirouf, 20000 Casablanca	d.tsouli@lecomptoir.ma	+212 522973973 /464
DISTRI FER	Rte 3006 - Lahraoulyine Tit Mellil, Casablanca	chaw9i@hotmail.com	*212 522568415
ETAF	12, Rue Jilali Ghafiri, Ain Sebağ 20250 - Casablanca	etal@etal.ma	+212 522 66 00 16/17/18/19
GILMARFER	2 8d de la Chimie, Casablanca 20250	info@gilmarfer.com	+212 0522 35 03 12 - 0522 35 63 95/96/9
INDUSTUBE	2) Route de Tétouan Allée N°2, Tanger 90000	industube@industube.com	+212 (05) 39 35 09 40 / 35 02 62
INTERFER	Zone Industrielle 111 Lot El Masbahia, Mohammedia 20800	interfer@interfer.ma	+212 523 322 462
INTRAL INDUSTRIE	Embranchement Route 107/111, Mohammédia 20650		05233 15994
LONGOFER	R.N.9 (EXTENSION 107) KM 10 COMMUNE AHLLOUGHLAM CASABLANCA	haflaoui@longofer.com / a.danane@longofer.com	*212 522 887 400
MAROC FER	zone industrielle, Casablanca 20100	contact@marocfer.com	+212 (0)522 33 58 44
MENASTEEL	Lot N*11, Zone industrielle Bouznica Maroc, Bouznika	info@menasteel.ma	*212 0537649054
NOVOMETAL	N9		*212 0522357246
OCO METAL	JFGQ+PRX, Casablanca 20250	ocid.fikri@gmail.com / ocidnetal1@gmail.com	+212 5223-58502
OCP	Boulevard Al Abtal, Dar-el-Beida	contact@ocpgroup.ma	+212 5222-50736
PROMINOX	Km12, Boulevard Ahl Laghlam, Dar-el-Beida 20600	prominex@prominex.com	*212 522 765 962 *212 522 765 966
SCIF	Allée des Cactus, Casablanca 20250	sof@sof.ma	4212 5223-51093
SIEMENS S.A	Route De Rabat Quartier Beaussite, Casablanca, Manoc	siemensma@siemens.com	4212 5226-69200
SMM SOCODAM DAVUM	SMM SOCODAM DAVUM. 8D. AH; LOGHLAM, 8P 2570, 20250; CASABLANCA	infocommercial@ssd.ma	+212 5227-63700
SOFAFER	HAY ENNAMAE, BP 5383 QUARTIER INDUSTRIEL BENSOUDA, LOT N 251 FES	contact@sofafer.ma	*2125 35 96 00 91
SOFRENOR	BP:58 Zone Industrielle, SELOUANE-NADOR - MAROC	sofrenor@menara.ma	*2125 36 60 94 44 / *212 5 36 60 94 45
SOMACHAME	R322, Casablanca 20250	contact@somachame.ma / contact.charpente@somachame.ma	*(212)-522-672-008 / 009 / 010
TECHNIQUE ACIERS	37. Av. Khalid Bnou Loualid Ain Sebaa Casablanca	contact@techniqueaciers.ma	+212 522 35 28 68
TECHNOGAZ	Rue (bnou (il Ouennane (Ain, Casablanca)	b.qiaouj@akwagroup.com	+212 523 35 14 22
TUBE & PROFIL	75 BD DE LA GRANDE CEINTURE AIN SEBAA CASABLANCA	info@tybeetprofil.com / commercial@tybeetprofil.com / technique@	tuber +212 522 33 15 92/93 15 97

2.5 Similarités entre les produits fabriqués localement et les produits importés

Étant donné que MS est le seul producteur au Maroc, sa production représente la totalité de l'industrie nationale. Les produits fabriqués par la BPN et ceux importés sont similaires et par conséquent directement concurrents au sens de l'article 2 de l'Accord sur les sauvegardes et l'article 52 de la loi n°15-09.



2.5.1 Description des produits fabriqués par Maghreb Steel

- Les produits fabriqués par la BPN sont la tôle d'acier laminée à chaud, enroulée ou non enroulée.
- Pour une description détaillée du processus de fabrication et des destinations de produits, nous faisons référence au sous-titre 2.2.

2.5.2 Comparaison des tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par la BPN avec celles objet de l'enquête

Les tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par la BPN sont destinées aux mêmes acheteurs locaux et aux mêmes utilisations que les produits importés.

- La BPN fabrique ses tôles d'acier laminées à chaud suivant les normes marocaines et internationales. Dans ce sens, il est à noter que les sites de production de la BPN sont certifiés conformément aux exigences nationales, européennes et internationales (NM ISO 9001-2015, NM ISO 14001-2015, NM ISO 45001-2018), aussi les produits de la BPN sont certifiés au niveau national selon (NM EN 10120-2020, NM EN 10111-2013, NM EN 10025-2-2016), et international IATF 16949 (Automobile) et CE.
- Tel que constaté au cours de l'enquête de la mesure de sauvegarde initiale, il n'y a aucune différence entre les tôles d'acier laminées à chaud importées, objet de la présente requête, et celles fabriquées par la BPN:
- Les caractéristiques dimensionnelles et physico-chimiques de la tôle d'acier laminée à chaud fabriquée par MS, sa qualité ainsi que ses utilisations ne diffèrent en rien avec celles du produit importé. Les tôles d'acier laminées à chaud fabriquées par la BPN répondent aux exigences fondamentales des normes internationales, et européennes en particulier.
- Le procédé de fabrication employé par la BPN est un procédé sidérurgique standard de laminage à chaud. La BPN est dotée d'une aciérie électrique et de deux laminoirs à chaud de références mondiales reconnues, et installés par un des leaders mondiaux du domaine.



2.5.3 Circuit de vente ou distribution

Les produits importés et ceux fabriqués localement partagent les mêmes circuits de distribution et sont en concurrence directe au moment de la vente.

La distribution des tôles laminées à chaud, enroulées ou non enroulée se fait essentiellement à travers des industriels, des grossistes, des distributeurs ou détaillants moyens. Dans certains cas, et pour répondre aux besoins spécifiques d'un chantier, MS peut vendre directement aux donneurs d'ordre.

Il faut noter que les distributeurs et les grossistes industriels s'approvisionnent de la même manière auprès du producteur national qu'auprès des producteurs étrangers. Les détaillants ainsi que les clients acheteurs ne distinguent pas l'origine des produits plats laminés à chaud, enroulés ou non enroulés.

L'utilisateur marocain de ces produits d'acier plat perçoit de la même manière les produits importés et ceux fabriqués localement, tant sur le plan des caractéristiques, que de la disponibilité et de la qualité.



3 ACCROISSEMENT MASSIF DES IMPORTATIONS

Conformément à l'article 69.1 de la loi 15-09 relatif au réexamen des mesures de sauvegarde, celles-ci peuvent être prorogées dans les mêmes conditions que celles prévues pour la requête initiale lorsqu'il est déterminé que la mesure de sauvegarde continue d'être nécessaire pour réparer ou prévenir un dommage grave.

Tout au long de cette section, nous analyserons l'évolution des importations de l'extérieur du Maroc au cours des dernières années, afin de constater que celles-ci continuent à affaiblir l'industrie marocaine de produits plats en acier laminés à chaud, dans les mêmes conditions et en atteignant presque les mêmes niveaux des années 2018 et 2019, lesquels ont motivé l'adoption de la mesure initiale ¹.

Cette observation concernant l'évolution des importations doit être faite à la fois en terme absolu, ainsi que par rapport à la production nationale.

3.1 Accroissement massif des importations en terme absolu

Les tableaux et figures ci-après présentent l'évolution des importations des produits objet de la requête en terme absolu.

Tableau 1: Importations Globales des produits plats laminés à chaud

	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022
Volume en (KG)	107 213	109 705	86 901	60 992	32 199	56 242
Valeur en (DH)	796 450 272	819 103 433	616 550 566	593 420 195	285 936 028	563 476 241

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en tonne

Les importations globales de produits plats laminés à chaud ont augmenté en 2019 par rapport à 2018, avec 109 705 tonnes importés en 2019 contre 107 213 tonnes en 2018, avant d'enregistrer une baisse significative en 2020 à 86 901 tonnes.

Cette baisse est due au fait que la mesure est entrée en vigueur à la moitié de l'année 2020. Comme le montrent les données du premier semestre 2022, cette baisse des importations

-

 $^{^{1}}$ Avis public 30/20 du 08 mai 2020.

<u>Version Non Confidentielle</u> 26 12 2022



pendant les années 2020 et 2021, est due principalement au ralentissement de l'activité en raison des restrictions imposées pour lutter contre la pandémie du Covid 19.

En effet, la baisse constatée sur l'année 2020 est arrivée dans un contexte pandémique en raison du Covid 19, qui a fortement impacté l'activité du secteur de l'acier avec de nombreux arrêts d'usines et un confinement général. L'impact sera plus significatif au cours de l'année 2021, tel que l'illustre la baisse des importations de 86 901 tonnes à 60 992 tonnes.

Ce fort impact des restrictions de la pandémie, plutôt que de la mesure de sauvegarde (encore trop récente pour déployer ses effets) est reflété par le hause des importations pendant le premier semestre 2022.

Ainsi, après la levée des restrictions post-pandémie sur l'activité du secteur, une très forte hausse des importations est à noter sur le premier semestre de 2022 en comparaison avec les années 2020 et 2021.

Les volumes des importations sur le premier semestre de 2022 ont atteint un niveau de 56 242 tonnes, soit presque le double des importations du premier semestre de 2021, avec 32 199 tonnes.

Ce qui est contradictoire avec les chiffres présentés pour l'année 2021 : le volume d'importations pendant la totalité de l'année 2021 (60 992 tonnes) est équivalent aux importations réalisées sur le premier semestre 2022 (56 242 tonnes) uniquement.

Sur la base des chiffres indiqués pour le premier semestre 2022, il est possible d'estimer un volume d'importations annuel à la fin de 2022 de plus de 100 000 tonnes. Cela placerait la BPN dans un scénario similaire à celui des années 2018 et 2019, dont les chiffres ont conduit à l'adoption de la mesure en 2020.

On peut constater également que ces importations continuent d'augmenter malgré la hausse des prix à l'importation sur les années 2021 (593MDhs pour 61K To - 9729 Dhs/To) et 2022 (563MDhs pour 56K To - 10 019 Dhs/To; Environ 744MDhs en moyenne sur les années 2018, 2019 et 2020 pour une moyenne de 101 273K To - 7347Dhs/To). (Voir Tableau 1)



Tableau 2: Evolution par pays des volumes d'importations au Maroc des produits laminés à chaud

	Evolution des volumes d'importation des produits objects de la requête [] par origine									
	Volume en To /an Variation (%/an)									
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019	2021 / 2020	S1 2022 / S1 2021
TURQUIE	18 839	19 055	11 472	20 828	10 935	19 349	1%	-40%	82%	77%
FRANCE	9 282	23 576	17 912	13 799	3 931	11 409	154%	-24%	-23%	190%
UKRAINE	14 215	13 682	4 858	1513	2	60	-4%	-64%	-69%	3006%
EGYPTE	14 631	15 867			-	-	8%	-100%		
ITALIE	4 838	5 335	6 122	9 759	8 512	1 164	10%	15%	59%	-86%
BELGIQUE	9 163	6 779	3 593	2 443	1 328	1 267	-26%	-47%	-32%	-5%
BRESIL	6	-	-	-	-	20 016	-100%			
CHINE	10 933	6 865	1 004	81	42	13	-37%	-85%	-92%	-68%
ALLEMAGNE	535	11 230	3 557	530	336	33	1999%	-68%	-85%	-90%
ESPAGNE	3 713	3 722	2 386	4 048	1 021	1 741	0%	-36%	70%	70%
FEDERATION DE RUSSIE	12 406	-	-	-	-	-	-100%			
REPUBLIQUE DE COREE	52	26	10 475	-	-	6	-49%	39577%	-100%	
INDE	243	325	8 932	44	14	2	34%	2647%	-100%	-88%
PROVINCE DE CHINE TAIWAN	-	-	8 092	6		-			-100%	
ARABIE SAOUDITE	143	-	-	4 888	4 329	-	-100%			-100%
ETATS-UNIS	4 612	-	-	37	27	-	-100%			-100%
THAILANDE	-	-	4 540	-		-			-100%	
FINLANDE	610	647	646	788	266	589	6%	0%	22%	121%
SUEDE	351	628	696	1 042	557	555	79%	11%	50%	0%
PAYS-BAS	132	1	1723	81	79	25	-99%	168870%	-95%	-68%
REPUBLIQUE TCHEQUE	110	925	34	174	159	-	742%	-96%	418%	-100%
DANEMARK	508	16	562	93	52	-	-97%	3515%	-83%	-100%
LETTONIE	1 142	-	0	-	-	-	-100%		-100%	
PORTUGAL	452	254	190	158	87	-	-44%	-25%	-17%	-100%
SLOVENIE	82	-	-	465	430	-	-100%			-100%
POLOGNE	58	329	13	28	28	10	469%	-96%	117%	-65%
TUNISIE	-	278	-	-	-			-100%		
ROUMANIE	-	-	98	149	26	-			52%	-100%
INDONESIE	146	24	-	37	37	-	-84%	-100%		-100%
BULGARIE	-	136	-	-		-		-100%		
AUTRICHE	9	-	-	-	-	3	-100%			
ROYAUME-UNI	1	4	-	-	-	-	566%	-100%		
JAPON	-	-	-	1	1	-				-100%
OMAN	1	-	-	1	-	-	-100%			
SLOVAQUIE	-	0	-	-	-	-		-100%		
LUXEMBOURG	-	-	-	-	-	-				
MACEDOINE	-	-	-	-	-	-				
SERBIE	-	-	-	-	-	-				
TOTAL GENERAL	107 213	109 705	86 901	60 992	32 199	56 242	2,3%	-20,8%	-29,8%	74,7%

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en tonne

Entre 2018 et le premier semestre de 2022, la Turquie a exporté 89 543 tonnes de produits plats laminés à chaud vers le Maroc, ce qui en fait le principal fournisseur du pays.

Dans la première année depuis la mise en œuvre de la mesure, ce pays a fourni au Maroc 20 828 tonnes de produits plats laminés à chaud en 2021, en hausse de 82% par rapport aux chiffres de 2020 (11 472 tonnes).

Cette tendance à la hausse est encore plus prononcée en 2022 : sur le premier semestre 2022 seulement, la Turquie a atteint quasiment ses volumes totaux de l'année 2021 (20 828 tonnes) avec 19 349 tonnes de produits exportés vers le Maroc.

<u>Version Non Confidentielle</u> 26 12 2022



En d'autres termes, en six mois seulement, la Turquie a presque doublé le volume d'exportations vers le Maroc du premier semestre 2021 (10 935 tonnes). Cela veut dire qu'elle atteint en six mois une augmentation de 77 % par rapport au premier semestre de 2021.

La France est le 2éme exportateur vers le Maroc d'acier laminé à chaud avec 11 409 tonnes importées depuis ce pays sur le premier semestre de 2022, en hausse de 190% par rapport au premier semestre de 2021.

Les données montrent qu'il y a eu une légère baisse des exportations françaises vers le Maroc en 2020 et 2021 (17 912 et 13 799 tonnes, respectivement). Au cours des six premiers mois de 2022 (11 409 tonnes), les volumes d'exportations sont équivalents aux volumes annuels de 2021 (13 799 tonnes).

Cela portera le volume des exportations annuelles de produits exportés de la France vers le Maroc à fin 2022, à des chiffres similaires ou supérieurs à ceux de 2019 et 2018 (23 576 et 9282 tonnes, respectivement), lesquelles ont motivé la mise en œuvre de la mesure en 2020. (Voir Tableau 2)

En ce qui concerne l'Espagne, comme les données de variation du Tableau 2 le montrent, ses exportations d'acier vers le Maroc ont également fortement augmenté sur les deux dernières années, avec des hausses successives de 70% en 2021 par rapport à 2020 et de 70% pendant le S1 2022 par rapport au S1 2021.



Tableau 3 : Evolution par pays de la valeur des importations au Maroc des produits laminés à chaud

			Evolution des v	aleurs d'importation d	les produits objects de	la requête [] par ori	gine			
			Valeurs e					Variation	n (%/an)	
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	\$1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019		S1 2022 / S1 2021
TURQUIE	133 478 834	125 205 192	73 882 858	196 230 006	90 260 988	186 031 918	-6%	-41%	166%	106%
FRANCE	64 816 314	197 870 414	122 338 343	131 944 438	34 588 461	113 398 423	205%	-38%	8%	228%
UKRAINE	102 448 997	88 469 298	33 169 333	16 066 456	33 966	1 027 506	-14%	-63%	-52%	2925%
EGYPTE	109 215 682	111 979 409	-	-	-	-	3%	-100%		
ITALIE	39 459 833	39 552 100	42 154 963	81 548 773	68 301 743	14 525 867	0%	7%	93%	-79%
BELGIQUE	69 020 740	56 334 992	32 289 533	32 320 856	16 456 913	22 649 421	-18%	-43%	0%	38%
BRESIL	56 282	-	-	-	-	181 676 211	-100%			
CHINE	84 314 424	53 401 861	6 847 424	1 798 575	987 483	406 468	-37%	-87%	-74%	-59%
ALLEMAGNE	5 897 610	76 342 648	25 469 876	8 967 137	4 657 785	1 006 222	1194%	-67%	-65%	-78%
ESPAGNE	28 483 618	30 342 844	21 937 977	41 115 212	10 643 432	23 092 460	7%	-28%	87%	117%
FEDERATION DE RUSSIE	74 921 863	-	-	-	-	-	-100%			
REPUBLIQUE DE COREE	483 662	240 676	72 275 154	-	-	81 965	-50%	29930%	-100%	
INDE	2 856 663	3 573 854	59 940 922	461 664	97 100	56 000	25%	1577%	-99%	-42%
PROVINCE DE CHINE TAIWAN	-	-	55 832 318	110 014	-	-			-100%	
ARABIE SAOUDITE	1 076 100	-	-	41 723 591	36 955 149	-	-100%			-100%
ETATS-UNIS	32 719 016	-	-	704 815	555 164	-	-100%			-100%
THAILANDE	-	-	31 324 414	-	-	-			-100%	
FINLANDE	8 533 461	8 564 122	8 536 199	10 753 626	3 513 879	9 662 277	0%	0%	26%	175%
SUEDE	5 140 415	9 068 744	9 936 490	14 759 623	7 697 426	9 148 788	76%	10%	49%	19%
PAYS-BAS	1 289 715	19 256	11 076 031	861 900	852 712	433 561	-99%	57420%	-92%	-49%
REPUBLIQUE TCHEQUE	1 070 053	7 683 594	250 085	1356 624	1 196 763	-	618%	-97%	442%	-100%
DANEMARK	8 094 200	195 597	4 867 167	743 365	417 877	-	-98%	2388%	-85%	-100%
LETTONIE	12 482 780	-	2	7-13-303	-	_	-100%	2500/0	-100%	100/0
PORTUGAL	7 363 006	4 315 497	3 421 979	3 724 052	2 022 123	-	-41%	-21%	9%	-100%
SLOVENIE	1 162 070	1313137	3421373	6 057 046	5 592 080	_	-100%	22/0	3,0	-100%
POLOGNE	590 720	2 598 207	156 744	359 790	359 790	147 817	340%	-94%	130%	-59%
TUNISIE	-	1 918 752	-	-	-	-	540/0	-100%	130/0	3370
ROUMANIE	_	1 510 752	842 754	1 245 179	177 741			100/0	48%	-100%
INDONESIE	1 286 477	175 400	042 734	427 615	427 615		-86%	-100%	40/0	-100%
BULGARIE	1 200 4//	1176 072		427 013	- 427 013		-00/0	-100%		-100/6
AUTRICHE	177 555	11/00/2	-			131 337	-100%	-100/6		
ROYAUME-UNI	4511	73 713	-			131 337	1534%	-100%		
JAPON	4311	75715		139 838	139 838	-	1534%	-100%		-100%
OMAN	5 670	-		123,020	123,020	-	-100%			-100%
	30/0	1 191		-	-	-	-100%	4000/		
SLOVAQUIE				-			-	-100%		
LUXEMBOURG	-	-	-	-	-	-				
MACEDOINE	-	-	-	-	-	-	1			
SERBIE	-									
TOTAL GENERAL	796 450 272	819 103 433	616 550 566	593 420 195	285 936 028	563 476 241	2,8%	-24,7%	-3,8%	97,1%

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en Dhs

Les valeurs de ces importations sont également en hausse sur le premier semestre 2022, dépassant largement les volumes enregistrés en 2018 et 2019, avant la mise en œuvre de la mesure.

Les importations depuis la Turquie ont augmenté en valeur de 166% en glissement annuel sur l'année 2021 et de 106% sur le premier semestre 2022 par rapport au S1 2021. Les valeurs d'importations d'acier laminé à chaud depuis la France sont là aussi en hausse sur la même période, +8% en 2021 et +228% sur S1 2022. Et en ce qui concerne l'Espagne les valeurs



enregistrent aussi une hausse significative de +87% en 2021 et +117% sur S1 2022 (Voir Tableau 3)

Tableau 4 : Evolution du volume des importations au Maroc des bobines laminées à chaud (LAC) par pays

			Evolution des vo	lumes d'importat	ion des produit	s objects de la	requête [] par	origine		
			Volume e	en To /an				Variatio	n (%/an)	
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019	2021 / 2020	S1 2022 / S1 2021
TURQUIE	15 829	13 682	10 672	20 379	10 727	17 265	-14%	-22%	91%	61%
FRANCE	8 672	17 595	15 009	12 461	3 057	10 466	103%	-15%	-17%	242%
EGYPTE	14 631	15 867	-	-	-	-	8%	-100%		
BRESIL	-	-	1	-	-	20 016				
UKRAINE	9 550	8 034	1 557	399	-	-	-16%	-81%	-74%	
BELGIQUE	8 126	5 144	1 472	91	2	51	-37%	-71%	-94%	3122%
ALLEMAGNE	52	10 578	3 140	13	3	2	20434%	-70%	-100%	-32%
FEDERATION DE RUSSIE	12 204	-	i	-	-	-	-100%			
CHINE	10 248	74	994	69	34	13	-99%	1246%	-93%	-61%
REPUBLIQUE DE COREE	-	-	10 475	-	-	-			-100%	
ESPAGNE	1 716	2 416	1 104	2 521	258	737	41%	-54%	128%	185%
INDE	6	-	8 243	13	-	2	-100%		-100%	
PROVINCE DE CHINE TAIWAN	-	-	8 092	6	-	-			-100%	
ITALIE	182	1 897	2 584	2 164	2 162	75	944%	36%	-16%	-97%
ARABIE SAOUDITE	143	-	-	4 888	4 329	-	-100%			-100%
ETATS-UNIS	4 612	-		-	-	-	-100%			
THAILANDE	-	-	4 540	-	-	-			-100%	
PAYS-BAS	-	1	1 711	1	-	-		167667%	-100%	
TUNISIE	-	278		-	-	-		-100%		
ROUMANIE	-	-	0	149	26	-			32809%	-100%
PORTUGAL	46	52	27	-	-	-	13%	-48%	-100%	
REPUBLIQUE TCHEQUE	70	-	2	-	-	-	-100%		-100%	
DANEMARK	-	-	-	41	-	-				
POLOGNE	1	10	1	-	-	-	961%	-87%	-100%	
ROYAUME-UNI	1	4	-	-	-	-	566%	-100%		
AUTRICHE	1	-	1	-	-	2	-100%			
SUEDE	0	0	0	0	0	-	8%	-3%	-77%	-100%
OMAN	1	-	-	-	-	-	-100%			
SLOVAQUIE	-	0	-	-	-	-		-100%		
FINLANDE	-	-	-	-	-	-				
TOTAL GENERAL	86 090	75 631	69 623	43 195	20 598	48 630	-12,1%	-7,9%	-38,0%	136,1%

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en tonne

On peut constater sur l'analyse détaillée par produit que les 2 principaux pays exportateurs de bobines laminées à chaud restent encore une fois la Turquie et la France sur les 5 dernières années avec respectivement 77 827 tonnes et 64 204 tonnes sur la période considérée, allant de 2018 au premier semestre 2022.

Par ailleurs, les exportations de la Turquie vers le Maroc pendant le premier semestre de 2022 (17 265 tonnes) dépassent les valeurs annuelles pour 2019 (13 682 tonnes), avant la mise en œuvre de la mesure. Les valeurs de ces variations sont en hausse depuis 2021, +91% en 2021 et +61% sur S1 2022.



Aussi pour la France, les chiffres des exportations totaux de l'année 2021 (12 461) sont équivalents à ceux de 2020 (15 009 tonnes), mais également à ceux du premier semestre 2022 avec 10 466 T (pour seulement six mois), montrant une croissance de +242% sur le S1 2022 en comparaison avec le premier semestre 2021.

En 2021, 2 521 tonnes de bobines LAC ont été importées depuis l'Espagne et 737 tonnes sur le 1^{er} semestre 2022, représentant des hausses respectives de 128% en 2021 et de 185% sur S1 2022 en glissement annuel.

On peut aussi constater une nouvelle origine d'importation de bobines LAC avec le Brésil qui a fourni 20 016 tonnes sur S1 2022, représentant sa première expédition de ce type de produit vers le Maroc sur les 5 dernières années. (Voir Tableau 4)

Tableau 5 : Evolution de la valeur des importations des bobines laminées à chaud (LAC) au Maroc par pays

			Evolution des v	aleurs d'importation d	les produits objects de	la requête [] par ori	gine			
			Valeurs e	n Dhs /an				Variation	n (%/an)	
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019	2021 / 2020	S1 2022 / S1 2021
TURQUIE	112 120 686	89 938 583	68 470 546	192 175 222	88 928 508	164 175 395	-20%	-24%	181%	85%
FRANCE	56 469 555	115 225 327	96 874 100	107 703 916	19 364 603	100 501 215	104%	-16%	11%	419%
EGYPTE	109 215 682	111 979 409	-	-	-	•	3%	-100%		
BRESIL	-	-	-	-	-	181 676 211				
UKRAINE	67 670 726	46 740 173	10 743 749	3 847 472	-	-	-31%	-77%	-64%	
BELGIQUE	55 758 092	35 810 063	9 800 805	796 588	43 490	730 299	-36%	-73%	-92%	1579%
ALLEMAGNE	718 122	67 992 783	20 136 217	346 165	112 625	124 691	9368%	-70%	-98%	11%
FEDERATION DE RUSSIE	73 320 217	-	-	-	-	-	-100%			
CHINE	78 676 633	625 103	6 679 475	1 613 315	891 695	403 990	-99%	969%	-76%	-55%
REPUBLIQUE DE COREE	-	-	72 275 154	-	-	-			-100%	
ESPAGNE	10 951 123	15 804 236	7 483 257	20 457 097	1 730 687	6 792 210	44%	-53%	173%	292%
INDE	134 770	-	55 238 606	107 764	-	56 000	-100%		-100%	
PROVINCE DE CHINE TAIWAN	-	-	55 832 318	110 014	-	-			-100%	
ITALIE	1 343 449	12 356 617	17 049 717	16 891 102	16 858 710	1 275 876	820%	38%	-1%	-92%
ARABIE SAOUDITE	1 076 100	-	-	41 723 591	36 955 149	=	-100%			-100%
ETATS-UNIS	32 719 016	-	-	-	-	-	-100%			
THAILANDE	-	-	31 324 414	-	-	-			-100%	
PAYS-BAS	-	19 256	10 951 808	9 188	-	-		56775%	-100%	
TUNISIE	-	1 918 752	-	-	-	=		-100%		
ROUMANIE	-	-	6 546	1 245 179	177 741	=			18922%	-100%
PORTUGAL	347 483	355 423	179 785	-	-	=	2%	-49%	-100%	
REPUBLIQUE TCHEQUE	663 907	-	19 803	-	-	=	-100%		-100%	
DANEMARK	-	-	-	325 488	-	=				
POLOGNE	13 405	103 587	22 677	-	-	=	673%	-78%	-100%	
ROYAUME-UNI	4 511	73 713	-	-	-	-	1534%	-100%		
AUTRICHE	48 509	-	-	-	-	109 174	-100%			
SUEDE	314 631	441 535	349 621	101 424	101 424	-	40%	-21%	-71%	-100%
OMAN	5 670	-	-	-	-	-	-100%			
SLOVAQUIE	-	1 191	-	-	-	-		-100%		
FINLANDE	-	-	-	-	-	-				
TOTAL GENERAL	601 572 287	499 385 751	463 438 598	387 453 525	165 164 632	455 845 061	-12,1%	-7,9%	-38,0%	176,0%

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes; les valeurs sont en Dhs

Les valeurs des importations sur le premier semestre 2022 sont également en hausse, +85% origine Turquie avec 164.2 MDhs contre 89MDhs sur S1 2021. En dépassant pendant les six



premiers mois de 2022 les chiffres totaux des années antérieures à l'adoption de la mesure de 2018 (112,1 MDhs) et de 2019 (89,9 MDhs).

Depuis la France, les valeurs des importations ont augmenté de 419% sur le 1^{er} semestre 2022 par rapport à S1 2021 avec 100,5 MDhs (contre19,3 MDhs sur S1 2021). En dépassant aussi pendant les six premiers mois de 2022, les valeurs totales de l'année 2018 (Antérieure à l'adoption de la mesure) (56,4 MDhs).

En valeurs, les importations en provenance d'Espagne sont également en hausse de 173% en 2021 et de 292% sur S1 2022 en glissement annuel avec respectivement, 1.7 MDhs et 6.8 MDhs.

L'importations LAC en provenance du Brésil a quant à elle représenté 181,6 MDHS. (Voir Tableau 5)

Tableau 6 : Evolution du volumes des importations des Tôles laminées à chaud (Non Enroulées) par pays

			Evolution des vo	lumes d'importat	ion des produit	s objects de la r	equête [] par	origine		
			Volume e	n To /an	·	<u> </u>		Variation	n (%/an)	
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019	2021 / 2020	S1 2022 / S1 2021
ITALIE	4 656	3 438	3 538	7 595	6 350	1 089	-26%	3%	115%	-83%
UKRAINE	4 665	5 648	3 301	1 114	2	60	21%	-42%	-66%	3006%
FRANCE	610	5 981	2 902	1 338	874	943	881%	-51%	-54%	8%
TURQUIE	3 009	5 373	800	449	208	2 083	79%	-85%	-44%	901%
BELGIQUE	1 037	1 636	2 121	2 352	1 327	1 216	58%	30%	11%	-8%
CHINE	685	6 791	10	12	8	0	891%	-100%	18%	-98%
ESPAGNE	1 997	1 306	1 282	1 527	763	1 003	-35%	-2%	19%	32%
FINLANDE	610	647	646	788	266	589	6%	0%	22%	121%
SUEDE	350	628	695	1 042	556	555	79%	11%	50%	0%
ALLEMAGNE	483	652	417	517	333	31	35%	-36%	24%	-91%
INDE	237	325	688	32	14	-	37%	112%	-95%	-100%
REPUBLIQUE TCHEQUE	40	925	32	174	159	-	2229%	-97%	448%	-100%
LETTONIE	1 142	-	0	-	-	-	-100%		-100%	
DANEMARK	508	16	562	52	52	-	-97%	3515%	-91%	-100%
PORTUGAL	406	202	163	158	87	-	-50%	-19%	-3%	-100%
SLOVENIE	82	-		465	430	-	-100%			-100%
POLOGNE	57	319	12	28	28	10	461%	-96%	139%	-65%
PAYS-BAS	132	-	12	79	79	25	-100%		545%	-68%
INDONESIE	146	24		37	37	-	-84%	-100%		-100%
FEDERATION DE RUSSIE	202	-	-	-	-	-	-100%			
BULGARIE	-	136	=	-	-	- 1		-100%		
ROUMANIE	-	-	97	-	-	-			-100%	
REPUBLIQUE DE COREE	52	26	-	-	-	6	-49%	-100%		
ETATS-UNIS	-	-	-	37	27	-				-100%
AUTRICHE	8	-	-	-	-	1	-100%			
BRESIL	6	-	-	-	-	-	-100%			
JAPON	-	-	-	1	1	-				-100%
ROYAUME-UNI	-	-		-	-	-				
SLOVAQUIE	-	-		-	-	-				
SERBIE	-	-	-	-	-	i				
LUXEMBOURG	-	-	=	-	=	-				
MACEDOINE	-	-	=	-	=	-				
TOTAL GENERAL	21 123	34 073	17 279	17 797	11 601	7 612	61,3%	-49,3%	3,0%	-34,4%

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en tonne

<u>Version Non Confidentielle</u> 26 12 2022



Globalement, les importations de Tôles laminées à chaud non enroulé ont augmenté de 3% en glissement annuel sur l'année 2021.

Par origine, on retrouve l'Ukraine en 2éme position avec 14 788 tonnes exportés vers le Maroc depuis 2018.

La Turquie a par ailleurs quasiment multiplié par 10 ses exportations de tôle laminée à chaud non enroulée vers le Maroc sur le 1^{er} semestre 2022 avec 2 083 tonnes contre 208 tonnes sur le 1^{er} semestre 2021. Ses exportations en S1 2022 sont en hausse de 901% par rapport au 1^{er} semestre 2021, en multipliant par trois pendant les six premiers mois de 2022 (2 083 tonnes) les niveaux d'exportations annuels vers le Maroc enregistrés en 2020 (800 tonnes) et en 2021 (449 tonnes).

La France exporte régulièrement de la tôle laminée à chaud non enroulée avec 11 774 tonnes depuis 2018. Sur le 1^{er} semestre 2022, ses exportations sont en hausse de 8% par rapport au 1^{er} semestre 2022.

En ce qui concerne l'Espagne, les chiffres enregistrés pour le S1 de 2022 montrent aussi une hausse de 32% par rapport au 1^{er} semestre 2021.

L'Italie est le principal fournisseur avec 20 316 tonnes exportés entre 2018 et S1 2022.Les importations italiennes de Tôles laminées à chaud non enroulées ont augmenté de 115% en 2021 avant un recul constaté de 83% sur S1 2022 par rapport au S1 2021 (Voir Tableau 6).

Les niveaux enregistrés en 2021 restent toutefois plus élevés que les niveaux de 2018 et 2019 avant la mise en place de la mesure de sauvegarde.



Tableau 7: Evolution de la valeur des importations des Tôles laminées à chaud (Non Enroulées) par pays

				aleurs d'importation o	les produits objects de	la requête [] par ori						
			Valeurs e	n Dhs /an				Variation	1 (%/an)			
Pays	2018	2019	2020	2021	S1 2021	\$1 2022	2019 / 2018	2020 / 2019	2021 / 2020	S1 2022 / S1 2021		
ITALIE	38 116 384	27 195 483	25 105 246	64 657 671	51 443 033	13 249 991	-29%	-8%	158%	-74%		
UKRAINE	34 778 271	41 729 125	22 425 584	12 218 984	33 966	1 027 506	20%	-46%	-46%	2925%		
FRANCE	8 346 759	82 645 087	25 464 243	24 240 522	15 223 858	12 897 208	890%	-69%	-5%	-15%		
TURQUIE	21 358 148	35 266 609	5 412 312	4 054 784	1 332 480	21 856 523	65%	-85%	-25%	1540%		
BELGIQUE	13 262 648	20 524 929	22 488 728	31 524 268	16 413 423	21 919 122	55%	10%	40%	34%		
CHINE	5 637 791	52 776 758	167 949	185 260	95 788	2 478	836%	-100%	10%	-97%		
ESPAGNE	17 532 495	14 538 608	14 454 720	20 658 115	8 912 745	16 300 250	-17%	-1%	43%	83%		
FINLANDE	8 533 461	8 564 122	8 536 199	10 753 626	3 513 879	9 662 277	0%	0%	26%	175%		
SUEDE	4 825 784	8 627 209	9 586 869	14 658 199	7 596 002	9 148 788	79%	11%	53%	20%		
ALLEMAGNE	5 179 488	8 349 865	5 333 659	8 620 972	4 545 160	881 531	61%	-36%	62%	-81%		
INDE	2 721 893	3 573 854	4 702 316	353 900	97 100		31%	32%	-92%	-100%		
REPUBLIQUE TCHEQUE	406 146	7 683 594	230 282	1 356 624	1 196 763	-	1792%	-97%	489%	-100%		
LETTONIE	12 482 780	-	2	-	-	-	-100%		-100%			
DANEMARK	8 094 200	195 597	4 867 167	417 877	417 877	-	-98%	2388%	-91%	-100%		
PORTUGAL	7 015 523	3 960 074	3 242 194	3 724 052	2 022 123		-44%	-18%	15%	-100%		
SLOVENIE	1 162 070	-	-	6 057 046	5 592 080	-	-100%			-100%		
POLOGNE	577 315	2 494 620	134 067	359 790	359 790	147 817	332%	-95%	168%	-59%		
PAYS-BAS	1 289 715	-	124 223	852 712	852 712	433 561	-100%		586%	-49%		
INDONESIE	1 286 477	175 400	-	427 615	427 615		-86%	-100%		-100%		
FEDERATION DE RUSSIE	1 601 646	-	-	-	-		-100%					
BULGARIE	-	1 176 072	-	-	-	-		-100%				
ROUMANIE	-	-	836 208	-	-	-			-100%			
REPUBLIQUE DE COREE	483 662	240 676	-	-	-	81 965	-50%	-100%				
ETATS-UNIS	-	-	-	704 815	555 164	-				-100%		
AUTRICHE	129 046	-	-	-	-	22 163	-100%					
BRESIL	56 282	-	-	-	-	-	-100%					
JAPON	-	-	-	139 838	139 838	-				-100%		
ROYAUME-UNI	-	-	-	-	-	-						
SLOVAQUIE	-	-	-	-	-	-						
SERBIE	-	-	-	-	-							
LUXEMBOURG	-	-	-	-	-							
MACEDOINE	-	-	-	-	-	-						
TOTAL GENERAL	194 877 985	319 717 682	153 111 968	205 966 670	120 771 396	107 631 180	64,1%	-52,1%	34,5%	-10,9%		

Source : Chiffres issus des données de l'Office des changes ; les valeurs sont en Dhs

En valeur, ces importations étaient en hausse de 34,5% en glissement annuel sur 2021.

Les importations de tôle laminée à chaud non enroulée de la Turquie ont augmenté de 1540% (x16) sur le 1^{er} semestre 2022 par rapport au S1 2021, atteignant en six mois de 2022 (21.9 MDhs) l'équivalent de l'année 2018 (21,3 MDhs) avant la mise en œuvre de la mesure.

Le même constat est valable aussi pour l'Espagne, qui a augmenté ses exportations de tôle laminée à chaud non enroulée vers le Maroc de 83% sur le 1^{er} semestre 2022 par rapport au S1 2021, dépassant en six mois de 2022 (16,3 MDhs) les chiffres totaux des années 2019 (14,5 MDhs) et de 2018 (17,5 MDhs) (Voir Tableau 7).



3.2 Accroissement des importations en termes relatifs par rapport à la production nationale

Tableau 8: Importations en termes relatifs par rapport à la production nationale (tonnes)

		Évolution								
Tableau 4.4.1 (Laminé à chaud)	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	S12021- S12022
Importations	107 213	109 705	86 901	60 992	32 199	56 242	2%	-21%	-30%	75%
Production nationale	100	110	90	115	63	68	10%	-18%	28%	8%
Importation/Production	100	93	90	49	48	77	-7%	-3%	-45%	62%

Source : les données internes de BPN et de l'Office des change - Unité : production et importations en tonne

Le ratio Importations/Production Nationale est resté stable mais à un niveau élevé sur la période 2018 à 2022 environ % des importations contre la production nationale.

Cependant, même si l'année 2021 a connu une légère baisse à 🥌 %, une reprise à la hausse au cours du premier semestre de 2022 à 🚾 % reste du moins significative.

De nouveau, comme la tendance en termes absolus le montre aussi, en seulement six mois de 2022, les importations ont atteint les niveaux obtenus pendant toute l'année 2021. Cela permet de faire une estimation des chiffres à la fin de l'année 2022, qui seront similaires à ceux des années 2018 et 2019, avant l'adoption de la mesure.

3.3 Conclusion

De l'analyse des données ci-dessus, on peut constater que, depuis 2020 un accroissement massif des importations continue à affaiblir l'industrie marocaine de produits plats en acier laminés à chaud.

Bien qu'en général les chiffres montrent une diminution de la pression des importations étrangères sur la BPN au cours des années 2020 et 2021, cette tendance est principalement due à l'interruption de l'activité de l'industrie en raison de la pandémie du Covid-19.

Malgré l'adoption de la mesure de sauvegarde en 2020, l'augmentation des importations en termes absolus ainsi que relatifs depuis 2021 continue d'augmenter, atteignant les niveaux obtenus au cours des années 2018 et 2019, et qui ont motivé l'adoption de la mesure en mi-2020.



Il reste donc indispensable de disposer de la mesure de sauvegarde pendant un délai plus long, afin que ses effets puissent commencer à montrer des résultats.

4 DEVELOPPEMENT IMPREVU DES CIRCONSTANCES

4.1 L'accroissement de la surcapacité mondiale

Le requérant considère que l'accroissement des importations est le résultat d'une évolution imprévue des circonstances qui découle elle-même d'un nombre de facteurs créant et aggravant des déséquilibres dans le commerce international des produits à base de fer ou d'acier.

D'abord, la capacité de production de produits sidérurgiques a continué d'augmenter en **2021**. La variation nette de la capacité en 2021, tenant compte des ajouts et fermetures, porte la capacité mondiale de production brute d'acier à 2454,3 millions de tonnes, soit une augmentation de 0,2% (+6.0 millions de tonnes) par rapport au niveau de fin 2020 (*Voir Figure* 1).

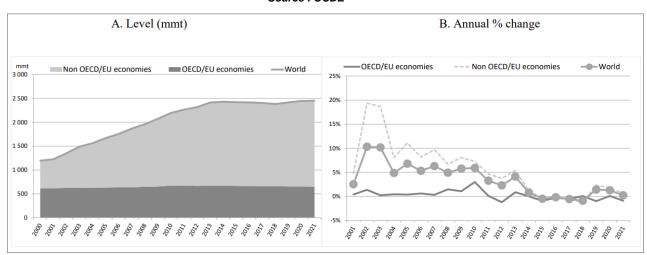


Figure 1 : Capacité mondiale de production d'acier brut et variation annuelle en % (2021)

Source : OCDE³

Il y a 45,0 millions de tonnes d'ajouts bruts de capacité d'acier, actuellement en cours de réalisation, qui devraient entrer en service sur la période 2021-2023 (*Voir Figure 2*). 68,7 millions de tonnes supplémentaires d'ajouts de capacité sont actuellement en cours de planification pour un éventuel démarrage au cours de la même période.

Une augmentation considérable des capacités sidérurgiques est particulierement attendu sur L'Asie et le Moyen-Orient au cours des prochaines années si tous les projets en cours ou prévus se concrétisent à terme.

Selon l'OCDE, la capacité mondiale de production d'acier a augmenté en 2021 pour la troisième année consécutive. (OECD, 'Latest developments in steelmaking capacity', September 2021, DSTI/SC(2021)5/FINAL)

_

³ https://www.oecd.org/industry/ind/latest-developments-in-steelmaking-capacity-2021.pdf



Figure 2 : Ajouts potentiels de La capacité brute en 2021-2023

				ource . Oc	<i>,</i> DE				
	Nominal capacity (mmt)	Nominal capacity (mmt)	% change		ross capacity 021-23 (mmt)	Capacity	Capacity in 2023 (mmt)		ge expected vs 2023)
	2019	2020 (A)	2020-2019	Underway (B)	Planned (C)	Low (A)+(B)	High (A)+(B)+(C)	Low	High
Africa	44.6	44.7	0.1%	3.2	1.0	47.8	48.8	7.1%	9.3%
Asia	1617.6	1646.3	1.8%	18.6	46.9	1664.9	1711.8	1.1%	4.0%
CIS	143.4	143.6	0.2%	0.0	3.2	143.6	146.8	0.0%	2.2%
Europe	292.4	291.0	-0.5%	2.2	2.8	293.2	296.0	0.8%	1.7%
EU	216.0	213.4	-1.2%	0.2	1.6	213.6	215.2	0.1%	0.8%
Other Europe	76.4	77.6	1.6%	2.0	1.2	79.6	80.8	2.6%	4.1%
Latin America	78.0	77.5	-0.6%	0.7	0.0	78.3	78.3	1.0%	1.0%
Middle East	79.5	86.7	9.1%	16.4	10.9	103.0	113.9	18.9%	31.5%
North America	153.3	156.5	2.1%	4.0	3.9	160.5	164.4	2.6%	5.0%
Oceania	6.4	6.4	0.0%	0.0	0.0	6.4	6.4	0.0%	0.0%
OECD/EU economies Total	660.4	662.2	0.3%	6.2	6.7	668.4	675.1	0.9%	1.9%
non-OECD/EU economies Total	1754.7	1791.0	2.1%	38.8	62.0	1829.8	1891.8	2.2%	5.6%
World Total	2415.1	2452.7	1.6%	45.0	68.7	2497.7	2566.4	1.8%	4.6%

Note: The capacity data reflect information up to December 2020. The table "Europe" includes both OECD/EU economies and non OECD/EU economies in Europe, as well as Turkey. Please see Annex C for detailed capacity data by individual economies. Figures for the European Union (EU) include all EU Member States. Source: OECD

En Europe, les données d'EUROFER indiquent un rebond de la consommation apparente d'acier en 2021 à 148,9 millions de tonnes représentant une hausse de près de 16% par rapport aux chiffres de 2020 (*voir Figure 3*).

Figure 3 : Consommation apparente d'acier – UE Source : Eurofer⁵



Les importations mondiales d'acier chaud étaient en baisse dans le monde en 2020 dans le contexte pandémique que l'on sait en raison du Covid 19 (76 millions de tonnes) avant une reprise de ces importations en 2021(86 millions de tonnes). (*Voir Figure 4*)

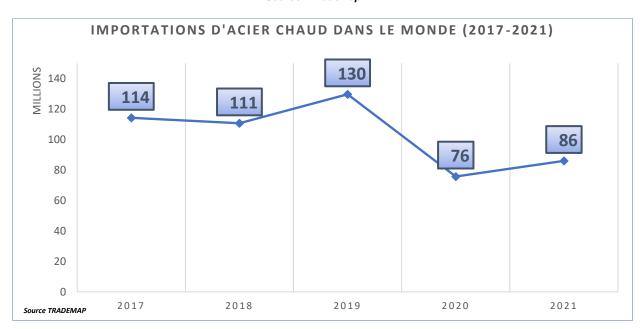
⁴ https://www.oecd.org/industry/ind/latest-developments-in-steelmaking-capacity-2021.pdf

 $^{^{5}\ \}underline{\text{https://www.eurofer.eu/assets/publications/brochures-booklets-and-factsheets/european-steel-in-figures-2022/European-Steel-in-Figures-2022-v2.pdf}$



Figure 4 : Importations mondiales d'acier chaud (2017-2021)

Source : TradeMap⁶



La reprise des importations de 2021 est restée inférieur aux chiffres d'importations pré-Covid 19 en raison d'un fort protectionnisme commercial mis en place dans les principaux marchés demandeurs d'acier chaud par crainte d'observer une hausse trop importante d'importations pour satisfaire le retour de la demande.

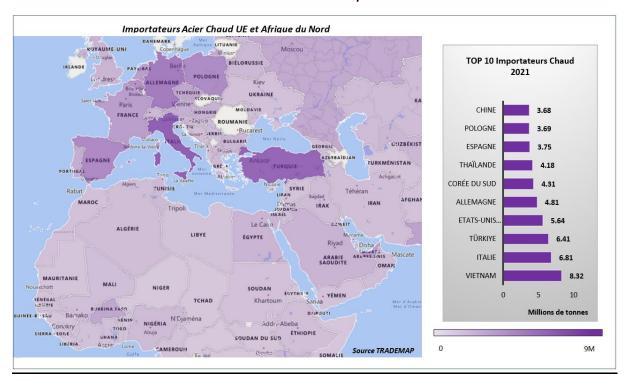
_

⁶ Données issues du site TradeMap par sélection et combinaison de chaque nomenclature correspondant aux produits de la requête : https://www.trademap.org/



Figure 5 : Importateurs d'acier chaud en 2021 avec Focus UE et Afrique du Nord & Top 10 des importateurs d'acier chaud en 2021 (Bobines laminées à chaud, Tôles)

Source : TradeMap



Les exportateurs sont en recherche constante de nouveaux marchés afin de rediriger et rétablir leurs volumes d'exportations habituels.

Le **Maroc** a enregistré une forte hausse de ses importations d'acier chaud sur le premier semestre de 2022. Le pays a importé 56 242 Tonnes d'acier chaud sur le premier semestre 2022 contre 60 992 tonnes sur l'ensemble de l'année 2021 et 32 199 Tonnes sur le premier semestre 2021. (Voir Figure 6)

Les importations de bobines laminées à chaud sur le premier semestre de 2022 (48 630 Tonnes) ont d'ailleurs dépassées le total HRC⁷ importé sur l'ensemble de l'année 2021 (43 195 Tonnes).

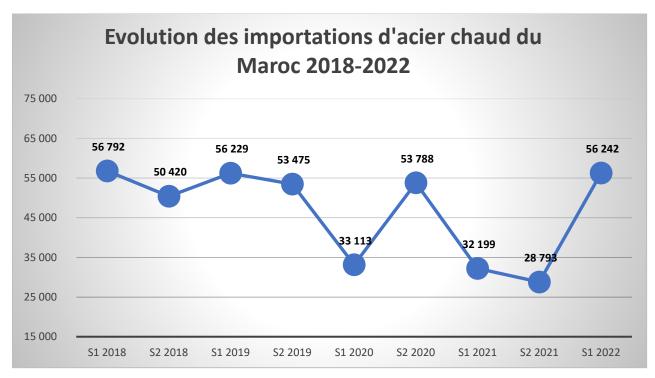
Sur l'ensemble des produits chauds, le **Maroc** a enregistré une hausse de 74,7 % de ses importations d'acier chaud sur le premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021⁸.

⁷ Hot Rolled Coils : Bobines laminées à chaud

⁸ Données issues des Statistiques de l'Office des Changes sur le Commerce extérieur.



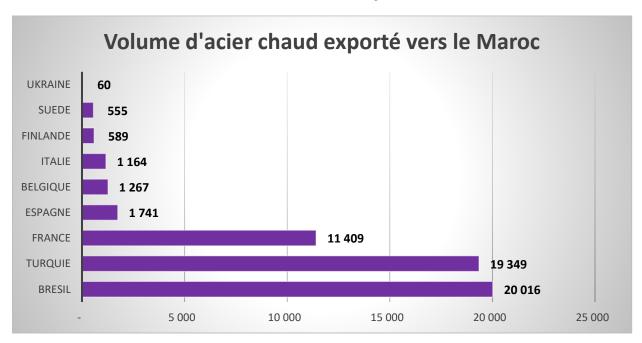
<u>Figure 6 : Evolution des importations d'acier chaud du Maroc sur la période 2018 - S1 2022</u> (Source : Offices Des Changes)



3 pays se sont particulièrement distinguées sur leurs exportations d'acier chaud au Maroc. Le Brésil a exporté 20 016 Tonnes vers le Maroc sur le premier semestre 2022, la Turquie, 19349 Tonnes, et la France, 11 409 Tonnes. (Voir Figure 7)

Figure 7 : Exportateurs d'acier chaud vers le Maroc sur le premier semestre de 2022

Source : Offices Des Changes



L'Union Européenne a vu sa production d'acier chaud rebondir en 2021 à 140,6 millions de tonnes après les baisses consécutives de 2019 (139 millions de tonnes) et 2020 (123,6 millions



de tonnes). L'acier plat a représenté 84,4 millions de tonnes en 2021 contre 74,7 millions de tonnes en 2020. (Voir Figure 8)

Figure 8 : Production d'acier Chaud de l'Union Européenne en milliers de Tonnes Source : EUROFER⁹

									SOURCE:	EUROFEF
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	202
Total Hot Rolled	145,358	142,250	144,052	142,874	143,653	147,772	148,478	139,199	123,664	140,650
of which flat products	88,538	87,822	89,328	87,746	88,538	91,747	91,481	85,082	74,720	84,424
Quarto Plate	11,553	10,245	10,860	10,350	10,383	10,994	11,024	10,109	9,137	10,086
Hot Rolled Wide Strip	75,585	76,223	77,074	76,053	76,734	79,256	78,977	73,578	64,339	72,948
Other flat products	1,400	1,354	1,395	1,344	1,422	1,498	1,480	1,395	1,244	1,389
of which long products	56,820	54,428	54,723	55,128	55,115	56,025	56,997	54,117	48,944	56,226
Wire Rod	19,673	19,123	19,192	19,776	19,510	20,479	21,067	20,175	18,428	21,780
Rebars	14,290	12,871	12,708	12,454	12,852	12,195	12,320	12,435	11,294	12,15
Merchant Bars	11,191	11,371	11,869	11,664	11,535	12,146	12,285	10,833	9,515	11,526
Heavy Sections	8,825	8,073	8,024	8,210	8,573	8,568	8,605	8,013	7,172	8,08
Other long products	2,842	2,990	2,931	3,025	2,646	2,636	2,719	2,662	2,535	2,682

L'Union Européenne a également vu ses importations d'acier en provenance des pays hors de l'UE augmenter à 30,3 millions de tonnes en 2021 contre 22,4 millions de tonnes en 2020. L'acier plat a représenté 79% de ces importations en 2021 avec 24 millions de tonnes importés, également en hausse par rapport aux 17,1 millions de tonnes de 2020. *(Voir Figure 9)*

Ces importations ont haussé dans un contexte de protectionnisme et accru et malgré les différentes barrières commerciales mise en place par l'UE sur les importations d'acier.

_

⁹https://www.eurofer.eu/assets/publications/brochures-booklets-and-factsheets/european-steel-in-figures-2022/European-Steel-in-Figures-2022-v2.pdf



Figure 9 : Importations d'acier de l'Union Européenne (A) et type de produits et importés (B)

Source : EUROFER¹⁰

Figure 9- A

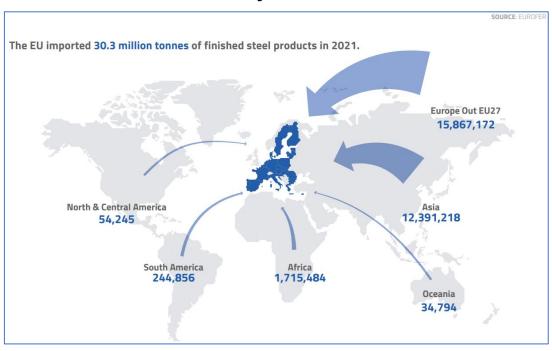
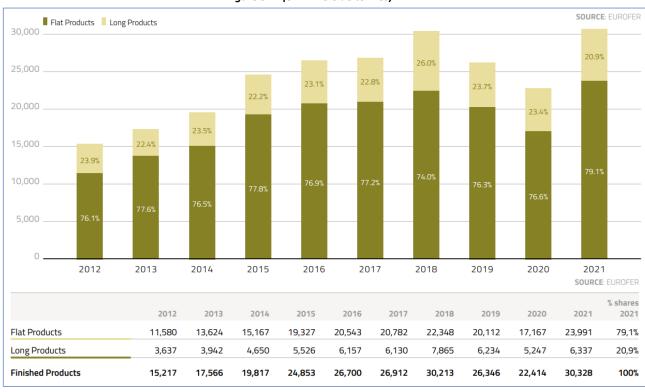


Figure 9- B (en milliers de tonnes)



¹⁰https://www.eurofer.eu/assets/publications/brochures-booklets-and-factsheets/european-steel-in-figures-2022/European-Steel-in-Figures-2022-v2.pdf



Selon WorldSteel, les exportations d'acier dans le monde étaient en hausse en 2021 par rapport à 2020.

En effet, sur l'année 2021, 436,3 millions de tonnes d'acier ont été exportés dans le monde dont 79,2 millions de tonnes de feuillards et bobines laminés à chaud et 30,9 millions de tonnes de tôles représentant 110,1 millions de tonnes d'acier chaud indiquant une reprise de ces exportations. En 2020, 104 millions de tonnes d'acier chaud a été exporté dans le monde¹¹.

La Chine était le principal exportateur d'acier dans le monde en 2021 avec 66,2 millions de tonnes exportés. Le Japon et la Russie était 2éme et 3éme exportateurs mondiaux avec respectivement 33,8 et 32,6 millions de tonnes d'acier. (Voir Figure 10)

Figure 10 : Exportations d'acier dans le monde par produit et par région
Source : WorldSteel Association

World steel exports by product 2017 to 2021

Major importers and exporters of steel

million tonnes

	2017	2018	2019	2020	2021
Ingots and semi-finished material	60.2	61.8	56.1	55.7	61.2
Railway track material	2.7	2.6	4.9	2.6	2.8
Angles, shapes and sections	22.1	22.7	21.5	19.6	20.3
Concrete re-inforcing bars	18.3	18.8	19.1	19.2	22.1
Bars and rods, hot-rolled	21.2	18.7	15.2	12.8	15.3
Wire rod	27.0	27.6	26.8	25.2	28.9
Drawn wire	8.9	9.0	8.8	8.7	9.6
Other bars and rods	5.9	6.4	5.6	4.5	6.1
Hot-rolled strip	3.9	3.8	3.2	2.8	3.5
Cold-rolled strip	4.5	4.5	4.0	3.7	4.8
Hot-rolled sheets and coils	85.0	78.9	78.4	74.6	79.2
Plates	33.2	33.3	32.8	29.4	30.9
Cold-rolled sheets and coils	37.4	35.7	32.5	19.0	36.7
Electrical sheet and strip	4.5	4.6	4.1	3.9	5.1
Tinmill products	7.0	6.8	6.9	7.0	6.8
Galvanised sheet	46.2	44.7	43.0	37.0	45.3
Other coated sheet	18.0	17.9	18.2	18.1	20.2
Steel tubes and fittings	41.9	41.2	40.9	32.3	34.3
Wheels (forged and rolled) and axles	0.8	0.9	0.8	0.7	0.9
Castings	1.2	1.3	1.3	1.1	1.4
Forgings	1.0	1.1	1.0	0.9	1.0
Total	450.7	442.2	425.2	378.8	436.3

Rank	Total exports	Mt
1	China	66.2
2	Japan	33.8
3	Russia	32.6
4	South Korea	26.8
5	European Union (27) 1	26.0
6	Germany ²	23.9
7	Turkey	22.1
8	India	20.4
9	Italy ²	17.2
10	Ukraine	15.7
11	Belgium ²	15.5
12	France ²	12.6
13	Brazil	11.5
14	Vietnam	11.2
15	Taiwan, China	10.8
16	Netherlands ²	10.1
17	Indonesia	9.9
18	Spain ²	9.7
19	Malaysia	8.3
20	United States	8.2

Les exportations mondiales d'acier relevant de la nomenclature douanière 7208 était en baisse constante entre 2017 et 2020 avec 85 millions de tonnes en 2017 contre 76 millions de tonnes en 2020. Les barrières commerciales mise en place dans les marchés traditionnels des principaux fournisseurs de bobines laminées à chaud ont entrainé une baisse des chiffres d'exportations.

Ces fournisseurs, sont toujours en recherche de nouveaux marchés afin de maintenir les chiffres d'exportations. L'année 2021 a été marqué par une forte reprise des exportations de bobines laminées à chaud, +4 millions de tonnes en glissement annuel pour atteindre les 80 millions de tonnes. (Voir Figure 11)

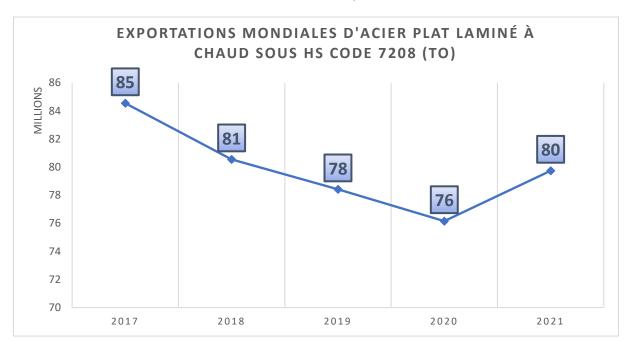
-

Rapport de World Steel « World-Steel-in-Figures-2022 » /https://worldsteel.org/publications/bookshop/world-steel-in-figures-2022/?do_download_id=74c6ae4c-36ed-438f-99e5-1bdfec92b3e3



<u>Figure 11 : Exportations de tôles d'acier laminées à chaud entre 2017 et 2021 sous nomenclature 7208</u>

Source : TradeMap¹²



L'UE a exporté 19,4 millions de tonnes d'acier fini en 2021, dont 1,7 millions de tonnes vers l'Afrique *(Voir Figure 12-A).* L'acier plat a représenté 66,4% de ces exportations, soit 12,9 millions de tonnes. Ces exportations sont restées stable en glissement annuel avec 19,8 millions de tonnes d'acier fini exporté en 2020 dont 13,3 millions de tonnes d'acier plat. *(Voir Figure 12-B)*

_

¹² Données issues du site TradeMap par sélection et combinaison de chaque nomenclature correspondant aux produits de la requête : https://www.trademap.org/



Figure 12 : Exportations d'acier de l'Union Européenne (C), type de produits importés (D) et TOP 10 destination acier UE (E)

Source EUROFER¹³

Figure 12-A

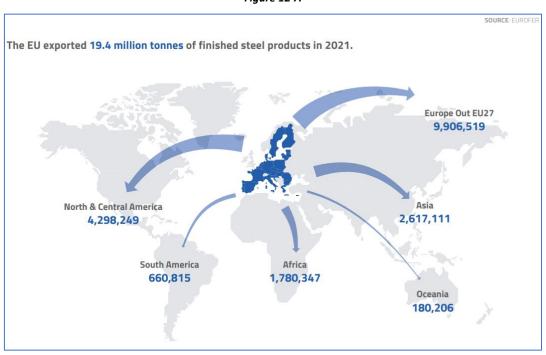
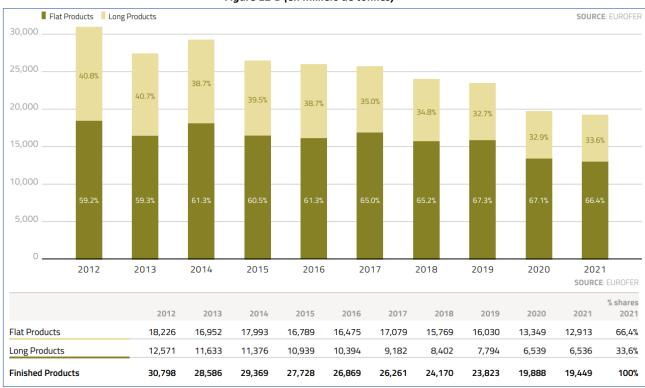


Figure 12-B (en milliers de tonnes)



¹³https://www.eurofer.eu/assets/publications/brochures-booklets-and-factsheets/european-steel-in-figures-2022/European-Steel-in-Figures-2022-v2.pdf



Le Maroc se trouve à la neuvième place des destinations privilégiées de l'acier européen avec 432 000 tonnes d'acier fini exportés. (Voir Figure 12-C)

La Turquie est la principale destination de l'acier européen avec 2,9 millions de tonnes. Ce dernier a par ailleurs mis en place des droits Antidumping sur les importations de bobines laminées à chaud en provenance de l'UE et de la Corée du Sud à compter du 7 juillet 2022.

Le Maroc est l'un des pays à risque sur les exportations d'acier européen sur les prochaines années en raison de la proximité avec l'UE.

Figure 12-C (en milliers de tonnes)

OTHERS	17,047	15,333	1,626	14,330	13,349	12,143	10,967	11,267	8,767	7,967
INDIA	1,171	555	637	641	722	429	472	443	411	417
MOROCCO	613	786	641	582	655	642	598	613	524	432
NORWAY	493	452	487	435	519	483	480	461	415	441
EGYPT	441	331	320	425	465	475	537	596	646	497
CANADA	488	394	551	745	619	531	664	713	732	722
CHINA	869	916	1,059	882	992	1,120	1,085	887	1,042	842
MEXICO	985	790	716	577	730	870	1,197	1,012	961	1,227
SWITZERLAND	1,909	1,876	1,828	1,704	1,838	1,886	1,871	1,702	1,554	1,703
U.S.A.	2,633	2,742	3,581	3,255	3,044	3,224	3,276	2,473	1,647	2,226
TURKEY	4,149	4,411	3,923	4,152	3,936	4,458	3,023	3,656	3,189	2,975
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Countries ranked according to	their 2021 order	•								
									JOORCI	E: EUROFEF



4.2 Protection accrue des marchés nationaux

Depuis le début de la période considérée, en réponse à l'excédent de l'offre sidérurgique et aux pratiques faussant le marché que l'on vient d'évoquer, plusieurs pays ont commencé à recourir davantage à la politique commerciale et aux instruments de défense commerciale dans le secteur de l'acier dans le but de protéger leurs producteurs nationaux.

Depuis l'adoption de la mesure en 2020, deux événements ont été déterminants pour que la majorité des pays décident de prolonger leurs mesures de sauvegarde sur le marché de l'acier.

D'une part, la pandémie Covid-19, qui continue à déployer ses effets sur le marché d'acier mondial. Les mesures de confinement strict et d'isolement pendant les années 2020 et 2021, ont entraîné une baisse drastique de la demande, et donc une diminution des importations mondiales et de la consommation intérieure par rapport aux niveaux historiques enregistrés en 2017 et 2018 (voir figure 4). Néanmoins, tandis que le choc économique de la pandémie a été relativement symétrique (dans la mesure où la pandémie a affecté en même temps et indistinctement tous les pays du monde), la force de la reprise en 2021 a été plutôt asymétrique. Des perspectives de grande incertitude ont provoqué de fortes asymétries géographiques concernant le moment et la rapidité de la reprise. Certains exportateurs d'acier ont adopté un comportement commercial plus agressif que d'autres, dans un contexte global de surcapacité importante, la plupart des pays ont octroyé un délai supplémentaire des mesures de sauvegarde pour aider leurs producteurs nationaux.

D'autre part, la crise entre la Russie et l'Ukraine qui a débuté en février 2022 a particulièrement déréglé le marché de l'acier mondial, étant donné que ces deux pays sont des acteurs majeurs du secteur. Un des effets les plus significatifs de ce conflit est la pression inflationniste dans les marchés en raison d'une part, de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières pour la production d'acier, et, d'autre part des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement.

Dans ce contexte, plusieurs pays ont récemment mis en place ou prorogé des mesures de protection à travers des droits Antidumping, des quotas ou des mesures de sauvegardes :

- Les Etats-Unis, avec les mesures prises en mars 2018 au titre de la section 232 du «
 Trade Expansion Act» de 1962, qui continuent de s'appliquer et rien n'indique que les autorités américaines envisagent leur abrogation.
- L'Union Européenne, qui a officialisé la mise en place de quotas mondiaux sur l'acier
 à partir du 1er juillet 2022 en remplacement des quotas par pays, ainsi que la



prolongation des mesures de sauvegarde de l'acier jusqu'en 2024 par précaution, estimant un risque de hausse des importations¹⁴.

• La Turquie, qui a mis en place de nouveaux droits de douane sur certains produits plats et longs en acier des pays membres de l'OCI, dont le Maroc, à partir du 1er juillet 2022, ainsi que des droits Antidumping sur les importations de bobines laminées à chaud en provenance de l'UE et de la Corée du Sud à compter du 7 juillet 2022.

À cet égard, la Turquie a profité du retrait de la Russie et l'Ukraine pour agrandir ses parts de marchés d'acier dans le monde, en diversifiant ses destinations et en recherchant de nouveaux marchés d'exportations¹⁵.Le pays a par ailleurs augmenté ses investissements à l'étranger, notamment dans le Nord de l'Afrique avec l'usine Tosyali, ainsi qu'en Algérie et au Sénégal¹⁶.

- Le Groupe Tosyali prévoit d'atteindre une capacité d'acier de 15 millions de tonnes par an grâce à un investissement de près de 5,5 milliards de Dollars dans la région. Le groupe entend pénétrer de nouveaux marchés et augmenter ses exportations dans la région.
- La Chine, qui a prolongé des taxes Antidumping allant de 5,5% à 26% sur les importations d'acier en provenance de l'UE et du Royaume-Uni, pour les 5 prochaines années à partir du 29 juin 2022¹⁷.
- Le Royaume-Uni, qui a également prolongé ses mesures de sauvegarde sur les importations d'acier qui devaient expirer le 30 juin 2022 dernier pour les 2 prochaines années¹⁸.

Les importations en provenance des principaux pays exportateurs d'acier ont exercé et continuent d'exercer une pression très forte sur le marché mondial de l'acier avec un comportement commercial plutôt agressif pour augmenter leur présence dans les marchés étrangers.

¹⁴ https://www.steelorbis.com/steel-news/latest-news/eu-makes-quota-adjustments-for-some-countries-1250116.htm

¹⁵ https://gmk.center/en/infographic/turkey-china-and-eu-increased-iron-steel-import-from-russia-in-1h-2022/

 $^{^{16}\,\}underline{\text{https://asia.nikkei.com/Business/Business-Spotlight/Turkey-s-steelmakers-grab-for-market-share-from-China-Russia-Ukraine}$

https://www.globaltradealert.org/intervention/20488/anti-dumping/china-extension-of-definitive-anti-dumping-duty-on-imports-of-certain-iron-or-steel-fasteners-from-the-european-union-and-the-uk; https://www.reuters.com/markets/commodities/china-extends-anti-dumping-tariffs-eu-uk-steel-fasteners-imports-2022-06-28/; https://iiu.isit.or.th/en/news/Press%20Releases%20News/Content-5701.aspx

¹⁸ https://www.gov.uk/government/speeches/uk-steel-safeguard-international-trade-secretarys-statement-29-june-2022



Le marché marocain de l'acier est tout à fait attractif pour les importations étrangères en raison de sa taille et de ses niveaux de prix, devenant ainsi un marché vers lequel des volumes importants d'acier pourraient être orientés.

Pour tout cela si la mesure de sauvegarde était supprimée ou le marché plus faiblement protégé, il y a une forte probabilité que des volumes très importants d'acier non vendus dans d'autres parties du monde finissent par être acheminés vers le marché marocain. Ces importations supplémentaires, combinées aux importations existantes, entraîneraient une détérioration grave de la situation économique de l'industrie de l'acier marocain en menaçant fortement sa viabilité. Il est donc indispensable que la mesure de sauvegarde soit prorogée.

4.3 Conclusion

Le cycle économique du marché mondial de l'acier sur la période 2018-2022 a été principalement marqué par un comportement commercial plutôt agressif, ainsi que par la mise en place et prorogation des instruments de défense commerciale dans la majorité des pays producteurs, afin d'atténuer les effets des déséquilibres offre/demande et de la volatilité des prix.

Les nouvelles réglementations environnementales, notamment en Europe et en Chine, ont impacté les structures des marchés, créant des distorsions entre l'offre domestique et la production exportable.

La mise en place au Maroc des mesures de sauvegarde sur les importations d'acier plat laminé à chaud en 2020 avait pour principal objectif de supporter la BPN, dans un contexte de changements majeurs que connaissait le secteur à l'échelle internationale.

Comme la section précédente le montre, ces changements continuent menacer la BPN jusqu'à présent, alors que les importations ont continué leur rythme haussier sur la période 2018-2022 en raison des circonstances imprévues susmentionnées.



5 DOMMAGE GRAVE OU MENACE DE DOMMAGE GRAVE :

La BPN a pu bénéficier depuis l'année 2020 de la mesure de sauvegarde sur les produits laminés à chaud. Néanmoins, cette période n'était pas suffisante pour finaliser la restructuration de la BPN, qui continue à subir les effets de l'accroissement massif des importations des produits d'acier laminé à chaud et notamment sur le premier semestre de 2022.

Les importations ont enregistré des augmentations très importantes sur les 3 dernières années, contrairement à la tendance qui était prévue suite à la mise en place de la mesure de sauvegarde.

Selon les exigences établies à l'article 53 de la loi nº 15-09, nous reprenons en ce qui suit les renseignements chiffrés sur l'évolution des indicateurs de performance des requérants :

- Le rythme d'accroissement des importations du produit considéré et leur accroissement en volume, en termes absolus et relatifs par rapport à la production nationale du produit similaire ou directement concurrent;
- Production, capacité de production et taux d'utilisation ;
- Ventes sur le marché local ;
- Part de marché intérieur absorbée par les importations ;
- État des pertes et profits ;
- Emploi et productivité;
- Investissements;
- Stocks

La hausse des importations se répercute négativement sur les performances de la branche de production nationale dont les indicateurs ne cessent de se dégrader.

5.1 Dommage grave

Tel qu'il a été avancé au paragraphe 3 ci-dessus, les importations de tôles d'aciers laminés à chaud ont connu un accroissement brusque et massif en cette dernière période.

Cette évolution se répercute négativement sur les performances de la branche de production nationale dont les indicateurs ne cessent de se dégrader.

Nous reprenons en ce qui suit, les renseignements chiffrés sur l'évolution des indicateurs de sa performance.



5.1.1 Production

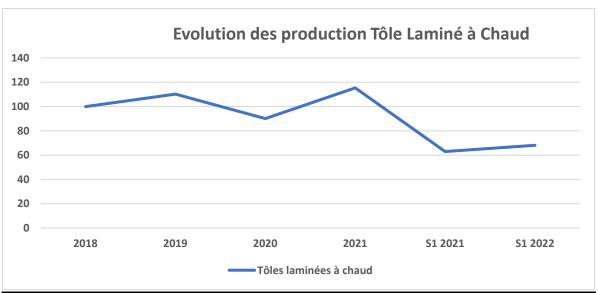
Malgré une hausse des productions entre 2018 et 2021, les productions de la BPN restent instables et reflètent une tendance aléatoire sur le marché de l'acier suite à la pandémie COVID 19 et aux différentes crises mondiales (guerres).

Tableau 9: Production (tonnes)

		Producti	on en T des prod	Evolution						
	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	Évolution 2018-2019	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022
Tôles laminées à chaud	100	110	90	115	63	68	10%	-18%	28%	8%

Source : les données internes de BPN- Unité : production en tonne

Figure 13: Production des produits objet de la requête (2018-2022)



Source : les données internes de Maghreb Steel - Unité : production et importation en Tonne

5.1.2 Productivité, taux d'utilisation des capacités de production et des emplois

Cette tendance est visible sur toute la période de (2018-2022), où le taux d'utilisation des lignes de production du Laminé à Chaud ne dépasse pas les \(\bigcup \) % sur le S1 2022.



La productivité de la tôle laminée à chaud est passée de tonnes/employé en 2018 à tonnes/employé en S1 2021. Cette augmentation est liée essentiellement l'augmentation des volumes de production qui restent impactés par l'instabilité du marché de l'acier.

Tableau 10 : Taux d'utilisation et productivité

		Taux d'utilisation o	des capacités de pr	roduction de la Tôl	e laminée à chaud			Evolu	tion	
	2018	2018 2019 2020 2021 \$1 2021 \$1 2022					2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Capacité de Production LAC	100	100	100	100	100	100	0%	0%	0%	0%
Production	100	110	90	115	63	68	10%	-18%	28%	8%
Taux d'utilisation	100	110	90	115	126	136	10%	-18%	28%	8%
Productivité Tonne/employé	100	102	87	103	116	122	2%	-14%	18%	6%

Source : les données internes de BPN- Unité : production en tonne

Tableau 11 : Emploi (personnes) des activités Laminage à chaud

	Évolution des effectifs Industriels + support (LAC)							Evolution			
	2018 2019 2020 2021 S1 2021 S1 2022 2018-2019						2018-2019	2019-2020	2020-2021	S12021-S12022	
Total	100	108	104	112	109	111	8%	-5%	8%	2%	

Source : les données internes de BPN- Unité : Effectifs

Les effectifs LAC sont restés stables sur toute la période à un niveau avoisinant les 430 personnes.

Tableau 12 : [Emploi (personnes)] du site Bled Solb

	Évolution des effectifs MS Bled Solb (Global)							Écart			
	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2018-2019	2019-2020	2020-2021	S12021-S12022	
Maghreb Steel	100	104	129	135	92	136	4%	24%	5%	47%	
Intérimaires	100	102	91	116	141	121	2%	-11%	28%	-15%	
Total	100	103	111	126	115	129	3%	8%	13%	12%	

Source : les données internes de BPN- Unité : Effectifs

Les effectifs de Bled Solb ont augmenté sur les dernières années, notamment au niveau de l'aciérie pour accompagner l'augmentation des volumes de production et le choix d'un fonctionnement à % Aciérie.

5.1.3 Ventes

Les ventes de la branche de production nationale, s'établissent à un niveau de Kt sur le S1 2022 contre Kt vendus sur la même période en 2021. Cela montre une légère baisse malgré l'adoption de la mesure en 2020.



En effet, les volumes de vente n'ont pas beaucoup évolué globalement par rapport à l'année 2018. Cela suggère que les résultats auraient été significativement inférieurs si la mesure n'avait pas été adoptée.

Tableau 13 : Ventes (volume et valeur)

Évolution des Ventes N	Maghreb Steel /ar	nnée							Evol	utions	
Produit	Volumes	2018	2019	2020	2021	\$1 2021	\$1 2022	Évolution 2018-2019	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution \$12021- \$12022
Export	En Tonne	100	63	39	138	38	48	-37%	-38%	255%	28%
Ехрої	En KDHS	100	56	30	198	38	72	-44%	-47%	562%	92%
Local	En Tonne	100	110	108	118	69	66	10%	-2%	9%	-6%
Local	En KDHS	100	102	104	152	80	105	2%	3%	46%	31%
Tôles laminées à chaud	En Tonne	100	103	98	121	65	63	3%	-5%	23%	-3%
	En KDHS	100	96	95	158	75	101	-4%	-1%	66%	35%

Source : les données internes de BPN- Unité : Volume en tonnes et valeur en KDHS

5.1.4 Evolution de la Consommation Nationale et de la Part de Marché

Nous notons une forte baisse de la part de marché entre le S1 2021 et le S1 2022 (%), justifiée essentiellement par l'augmentation alarmante des importations. En effet, malgré la mise en place de la mesure de sauvegarde, la part de marché est passée de % en S12021 à % en S12022.

Le tableau suivant présente l'évolution de la consommation nationale et de la part de marché de la BPN:

<u>Tableau 14 : Consommation nationale (tonnes)</u>

		Consommation Nationale et Part de Marché							Évolution			
										2020-	S12022-	
Produit	Volumes	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2018-2019	2019-2020	2021	S12021	
	Ventes MS	100	110	108	118	69	66	10%	-2%	9%	-6%	
Tôles	Ventes captives	100	111	92	119	62	69	11%	-16%	29%	11%	
laminées à	Importations	107 213	109 705	86 901	60 992	32 199	56 242	2%	-21%	-30%	75%	
chaud	Total Consommation Nationale	100	109	96	105	58	64	9%	-11%	9%	10%	
	PDM MaghrebSteel	100	102	104	113	114	105	2%	3%	8%	-7%	

Source : les données internes de BPN et de l'Office des change - Unité : Ventes et importation en tonne

Etant donné que la société est l'unique producteur de tôle d'acier plat au Maroc, et que la demande locale du produit est en hausse, la perte de parts de marché local due aux importations est la principale cause de la dégradation des indicateurs de Maghreb Steel.



Le tableau suivant présente l'évolution de la part de marché des importations :

Tableau 15 : Part de marché - importations (%)

									2020-	S12022-
Volumes	2018	2019	2020	2021	S1 2021	S1 2022	2018-2019	2019-2020	2021	S12021
PDM Importations	100	94	84	54	52	82	-6%	-11%	-36%	58%

Source : les données internes de BPN- Unité : Stock en tonne

Nous constatons une nette augmentation de la part de marché détenue par les importations à % en 2022 contre % en 2021. Cette augmentation traduit une baisse équivalente de la part de marché de la branche de production nationale (points). Ce qui affecte de manière grave la situation de la branche nationale qui perd des volumes de ventes importants au profit des importations.

5.1.5 Profits et pertes

Les marges de la BPN n'ont pas encore atteint un niveau suffisant de maturité et restent sensibles à tout nouveau paramètre qui risque de déstabiliser la rentabilité de ses produits, notamment la hausse des importations.

Les marges unitaires des produits concernés par la requête actuelle se sont légèrement améliorées entre 2021 et 2022 sous l'effet de l'amélioration du Spread LAC/Brame à l'international suite aux différentes crises mondiales et la pandémie du Covid-19.

Le tableau suivant présente les informations relatives à la profitabilité des tôles laminés à chaud, vendues sur le marché local :

<u>Tableau 16 : Bénéfices sur les ventes locales (DH/T, nets avant impôts) et Profitabilité sur les ventes locales (%, nets avant impôts)</u>

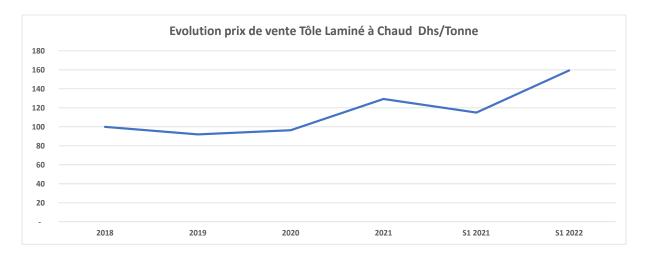
			Tôle Lamin	ée à chaud		
	2018	2019	2020	2021	\$1 2021	S1 2022
Prix de vente local en Dhs/Tonne	100	92	96	129	115	159
Coût de production en Dhs/Tonne	100	96	90	105	99	131
Marge d'exploitation en Dhs/Tonne	100	60	146	315	240	380
Évolution Marge Dhs/Tonne						

Source : les données internes de BPN- Unité : en Dhs/tonnes



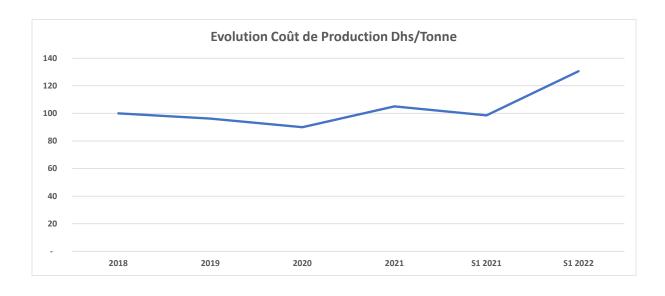
Comme le montre le tableau 16, la mesure mise en place depuis 2020 a permis d'améliorer légèrement la profitabilité des tôles laminées à chaud produites par la BPN. Néanmoins, la situation reste encore fragile.

Figure 14-a: Prix de vente local en (Dhs/Tonne)



Source : les données internes de BPN- Unité : DH/T

Figure 14-b : Coût de Production en (Dhs/Tonne)





La BPN continue à déployer des efforts pour aligner ses prix avec ceux des produits importés, en évitant des pertes supplémentaires de parts de marché.

Il convient de noter que dans le secteur sidérurgique, une faible utilisation des capacités de production se traduit inévitablement par une nette augmentation des coûts de production.

5.1.6 Stocks

Le tableau suivant présente les stocks des produits Laminés à chaud, détenus par la BPN à la fin de chaque exercice comptable, en volume (tonnes) :

Tableau 17: Stocks (tonnes)

	É	volution par année	des volumes de	s stocks de tôles	Laminées à cha	ud			
	2018 2019 2020 2021 S1 2021 S1 2								
Tôles laminées à chaud	100 137 109 85 114 11								

Source : les données internes de BPN- Unité : Stock en tonne

La hausse des importations a généré un stock de produit fini non vendu accumulé en 2021 et 2022. Ce surplus de stock a généré des coûts logistiques et financiers importants pour la société et justifie la demande de la prorogation de la mesure de sauvegarde afin de permettre à la branche de la production nationale de faire face à la nouvelle configuration du marché mondiale de l'acier.

5.1.7 Investissements

La BPN a continué à investir sur les processus de Laminage à chaud. L'investissement global sur la période 2018-2022 est de xxx MDHs, concernant principalement la maintenance et l'amélioration des lignes de production.

Les principaux investissements sont :

Montant en MDH	2018	2019	2020	2021	S1 2022
Montant Investissement	100,0	64,9	110,1	102,7	106,9

Année 2018 : MDHS

: MDHs, : MDHs.



Année 2019 : MDHs.

: MDHs, : MDHs,

Année 2020 : MDHS,

• : MDHs,

• I MDHs,

Année 2021 : MDHs,

• I MDHs,

• I MDHs,

1er Semestre 2022 : MDHs

• MDHs,

5.2 Menace de dommage grave

Le dommage subi par la BPN à cause de l'augmentation des importations persiste, et la pression des importations risque de s'accentuer au regard des facteurs énoncés ci-dessus, c.à.d.:

- La surcapacité mondiale ;
- La stagnation voire la baisse de consommation en Europe ; et
- L'accroissement des mesures de protection dans différents pays.

Grace à la mesure de sauvegarde adoptée depuis 2020, l'industrie marocaine a légèrement amélioré sa situation par rapport à 2018.

La mesure a permis à l'industrie marocaine de surmonter les résultats négatifs enregistrés auparavant. Néanmoins, la production, le volume de ventes, l'utilisation de la capacité, la rentabilité et l'emploi restent, aujourd'hui, encore trop faibles.

Le dommage risque de s'aggraver et de devenir irréparable si la mesure de sauvegarde n'est pas prorogée.



5.3 Conclusion

Le dommage subi par la BPN à cause de l'augmentation des importations persiste, et la pression des importations risque de s'accentuer au regard des facteurs énoncés ci-dessous :

D'une part, la pandémie Covid-19 qui continue à déployer ses effets sur les marchés mondiaux d'acier, mais cette fois-ci d'une façon plus agressive et asymétrique en fonction des mesures adoptées par chaque pays.

D'autre part, depuis février 2022, la crise entre la Russie et l'Ukraine qui a particulièrement déréglé le marché de l'acier mondial exerce une pression inflationniste en raison de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières pour la production d'acier.

En plus, comme la présentation de données ci-dessus montre, l'évolution du taux d'accroissement des importations en 2018 dénote la forte probabilité d'une augmentation substantielle des importations. En outre, la hausse de la part de marché des importations en 2018 et la baisse de celle de la production nationale analysée dans le contexte cité auparavant permet de conclure à un accroissement extrêmement probable de la demande nationale adressée aux importations du produit importé au détriment du produit national similaire ou directement concurrent.

Conscients de tout cela, les principaux pays exportateurs d'acier cherchent à protéger leurs intérêts de ceux de leurs producteurs nationaux. La plupart d'entre eux a étendu les mesures de défense commerciale depuis les dernières années. Cette montée de protection des grands marchés mondiaux des produits d'acier débouchera sur la constitution de stocks chez les exportateurs qui chercheront à les acheminer ailleurs.

La mesure de sauvegarde reste pourtant nécessaire afin de prévenir un préjudice grave pour la BPN visant à la protéger ainsi que l'adapter à une situation de marché caractérisée par une pression accrue exercée par les importations.

À cet égard, et malgré la mesure mise en place en 2020 la BPN se trouve actuellement, comme le montrent ses indicateurs ci-dessus, dans une situation fragile et vulnérable aux importations étrangères si la mesure de sauvegarde expire en juin prochain, ce qui pourrait compromettre les efforts d'ajustement consentis jusqu'à présent.



6 <u>PLAN D'ADJUSTEMENT STRUCTUREL ADOPTÉ PAR LA BRANCHE DE</u> PRODUCTION NATIONALE

La BPN a mis en place un plan ambitieux avec des mesures bien définies, à travers la restauration des fondamentaux sur les volets: managérial, commercial et industriel.

Toutefois, le caractère exceptionnel des problèmes associés à la pandémie du Covid-19 depuis l'adoption de la mesure en 2020 a rendu la durée de la mesure de sauvegarde insuffisante pour permettre le redressement attendu de la BPN. Ainsi, une prorogation de la mesure de sauvegarde est nécessaire à la réalisation complète du plan de restructuration afin de permettre à la BPN de faire face à un marché global d'acier agressif.

La société a ainsi continué dans sa politique de renforcement des compétences à travers le recrutement de profils de haut niveau capables de mener un effort de transformation, ainsi que la mise en place de plusieurs comités de suivi et de pilotage de l'activité de l'entreprise.

La société a réalisé des progrès significatifs sur la maîtrise des process industriels avec la mise en place des standards et un renforcement des contrôles à tous les niveaux, se traduisant par une amélioration de la fiabilité et de la capacité des lignes de production, une amélioration de la qualité des produits, une baisse des coûts de transformation ainsi qu'une meilleure performance des rendements matières.

Une redynamisation du développement commercial a été mise en place engendrant une reprise des volumes de vente, et ceci grâce à des efforts sur la compétitivité prix, la proactivité commerciale et une disponibilité des produits.

Le management a déployé une culture sécurité forte à tous les niveaux de responsabilité avec la mise en place d'une road map contenant des actions concrètes et ciblées pour atteindre l'excellence en matière de sécurité.

Ces améliorations peuvent se résumer en 3 principaux axes, les chiffres clés correspondant à ces axes sont résumés dans l'Annexe 2:

6.1 L'amélioration des coûts opérationnels

1. La BPN a mis en place plusieurs projets permettant d'améliorer les coûts opérationnels, dont les résultats commencent à se concrétiser. Ces projets concernent l'ensemble des inducteurs de coût tels que la réduction des consommations énergétiques, la réduction des pertes de matières ou encore l'optimisation de la consommation d'intrants.



- 2. Les projets les plus significatifs sont les suivants :
 - Optimisation du coût d'énergie: le développement des énergies renouvelables dans le portefeuille de consommation de la BPN a permis de réaliser des gains considérables. Cette transition énergétique a permis d'économiser MDH en coût énergétique sur la période 2018-S1 2022 (dont MDhs sur le site de Tit Mellil, et MDhs sur le site de Bled Solb). L'Annexe 2 résume les économies générées par année dans chacun des sites de production. Par ailleurs la consommation de combustibles (GPL, fuel...) à la tonne produite a été nettement optimisée. En 2019, pour produire une tonne de bobine laminée à chaud, la consommation de combustibles était de kWh/t. Au premier semestre 2022, cette consommation a été réduite de passant de kWh/t. La consommation d'énergie électrique a également été optimisée passant de kWh/t en 2019 à kWh/t au S1 2022 soit une réduction de % au cours de la période. Un extrait des plans d'actions mis en place et de suivi est présenté en Annexe 3.
 - Optimisation de la consommation des cylindres de laminage: La consommation de cylindres de laminage est le deuxième poste de coût du process de laminage à chaud après l'énergie. Ces deux postes de coûts représentent plus de % du coût de laminage. Le projet d'optimisation de la consommation de cylindre a permis de diminuer le ratio de mm/1000T en 2019, mm/1000T en 2020 à mm/1000T en 2021 et au S1 2022 tel que démontré en Annexe 2. Cette optimisation s'est faite notamment à travers la diminution des incidents en élaborant une cartographie de faisabilité des programmes de laminage, la détermination des contraintes maximales d'utilisation des cylindres et l'élaboration d'un planning d'entretien adapté.
 - Optimisation du taux de chute: l'optimisation des chutes (ou rebuts) des différents process est un enjeu majeur dans la réduction de coûts. Ces chutes, même si elles sont revalorisées par la BPN comme matière première, coûtent néanmoins plus de DH/t produite. Ce projet interne a permis de baisser les chutes de laminage à chaud de % en 2019 à % au S1 2022 (Annexe 2). Un exemple de suivi du plan d'action relatif à ce projet est présenté en Annexe 3.

6.2 Le développement de nouveaux produits

L'élargissement de la gamme de produits proposés sur le marché local est au cœur des préoccupations de la BPN. Ceci permettra aussi bien d'accroître les volumes, sur des secteurs qui n'étaient pas servis par des aciers localement produits. Il s'agit d'études détaillées et



analyses des produits importés afin de proposer des produits équivalents en qualité et en compétitivité.

Plusieurs actions ont également été entreprises auprès des utilisateurs finaux, des donneurs d'ordres et d'intégrateurs afin de développer de nouveaux produits, adaptés à leurs besoins. Cet effort touche plusieurs secteurs dont la Construction, l'Industrie et l'Infrastructure. Cet élargissement de marché et l'augmentation des volumes associés permettront à terme de renforcer la compétitivité de la BPN, et d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

A titre d'exemple, plusieurs nouveaux grades d'acier ont été développés tels que l'acier laminé à chaud P265 à P295, A516 ou A36. Ces grades, notamment utilisés pour les équipements industriels et bacs de stockage, ont ouvert de nouveaux marchés pour la BPN, où le donneur d'ordre principal est, et se sont concrétisées par la livraison de tonnes au cours de la période 2020-2022. D'autres aciers sont en cours de développement et ont passé les premières phases avec succès tels que les grades normalisés des tôles, sur un spectre d'épaisseur de mm.

Par ailleurs, des nouveaux secteurs sont désormais servis en acier laminé à chaud à partir des usines de la BPN. La BPN a ainsi été homologuée au cours de la période par des industriels de renommée internationale () pour livrer les tôles laminées à chaud pour le secteur éolien, et a pu livrer pour la première fois deux parcs éoliens en 2021 et 2022 pour un volume total de t en grade spécial . Cette livraison du marché éolien n'aurait pu se concrétiser sans un investissement spécifique en machines de transformation de ces tôles permettant de les découper et les chanfreiner.

Le secteur de l'adduction de l'eau, et l'importance qu'il revêt pour le Maroc, a également fait partie des centres d'attention de la BPN, qui lui a dédié un stock spécifique pour réduire les délais, tout en utilisant les optimisations nécessaires pour se positionner face aux importations. Les tests pour la production de tubes de gros diamètres allant jusqu'à mm d'épaisseur de paroi ont été concluants, et les livraisons à date avoisinent les tonnes.

Dans le secteur de la construction, l'investissement et la mise à niveau de machines de production de PRS (profilés reconstitués soudés) a permis de dynamiser le marché et proposer des solutions de construction optimisées et agiles, et d'augmenter les volumes de consommation de tôles laminées à chaud. Cet investissement a également été accompagné par un travail sur le terrain auprès des prescripteurs et bureaux d'études, et un recrutement de ressources spécifiques en charge des études et notes de calcul pour le bâtiment. Cet effort s'est traduit par la concrétisation de livraisons de PRS de tonnes en 2021, et tonnes



au S1 2022, ainsi que de tôle laminées à chaud destinées à être transformées en PRS de tonnes sur la période 2020-S1 2022.

6.3 Les Energies Renouvelables

Depuis 2018, la BPN s'est inscrite dans une politique d'efficacité énergétique, en intégrant les énergies renouvelables dans ses consommations énergétiques, notamment l'énergie éolienne.

En 2018, Maghreb Steel a conclu un contrat avec un prestataire d'énergie éolienne et a commencé l'utilisation de cette énergie en avril 2018. La part de l'énergie éolienne a atteint % dans le mix énergétique en 2018 sur 9 mois.

Le pourcentage des énergies renouvelables est passé à 6 % en 2019 avec la signature d'un contrat avec un deuxième prestataire et à 6 % en 2020 (Année impactée par les effets du COVID 19). L'utilisation d'énergie éolienne en 2021 s'est élevée à 6 % de la consommation totale d'énergie électrique. Les chiffres relatifs à la consommation énergétique sont présentés en Annexe 2.

6.1 Autres mesures d'ajustement sont en cours de déploiement

Durant la période à venir, la BPN prévoit de continuer son plan d'ajustement, et le faire aboutir. Sur le plan des coûts, l'optimisation de la consommation énergétique est un levier important. Le plan d'action illustratif présenté en Annexe 3 est en progression continue pour baisser la consommation des combustibles en dessous de KWh/T de façon pérenne et maîtrisée. La transition vers les énergies renouvelables continue de progresser également. A horizon 2024, la BPN prévoit d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix, à un niveau dépassant 6 de ses besoins.

Sur le plan du développement de nouveaux produits, la BPN prévoit d'accroître sa contribution aux projets d'infrastructures nationales. L'adduction de l'eau revêtant une importance capitale pour le Maroc, l'écosystème national est en train de mettre en place les moyens nécessaires pour servir au mieux ce projet et améliorer, à travers l'augmentation des volumes, la situation de la BPN. De nouveaux grades continuent d'être développés, notamment les aciers normalisés pour accompagner le développement du Maroc dans les énergies éoliennes. Le développement de ces nouveaux grades permettra d'élargir la gamme de produits proposés par la BPN, et augmenter le taux d'intégration locale.

<u>Version Non Confidentielle</u> 26 12 2022



La mise en place et finalisation de ces ajustements nécessitent davantage de temps pour leur concrétisation et justifient le maintien de la mesure de sauvegarde pour une période supplémentaire.

NB: Les Annexes 2 et 3 sont des documents internes et confidentiels à la BPN, et non disponibles dans la version publique de cette Requête. Ci-dessous un bref aperçu du contenu de ces annexes, permettant d'en apprécier la teneur.

- Annexe 2 : Document excel de 5 onglets, chacun résumant les principaux chiffres du Plan d'Ajustement Structurel.
- Annexe 3 : Document interne analysant les taux de chutes et plans d'action permettant de les optimiser, ainsi que les plans d'action mis en place pour l'optimisation énergétique.



7 CONCLUSION

Aujourd'hui, le dommage grave subi par la BPN suite à l'accroissement massif et soudain des importations persiste. Le dommage était trop grave pour être réparé en une période de temps si courte. Grace à la mesure de sauvegarde, l'industrie marocaine a légèrement amélioré sa situation par rapport à 2018. Sans la mesure de sauvegarde, la BPN serait aujourd'hui dans une situation insoutenable. Néanmoins, la production, le volume de ventes, l'utilisation de la capacité, la rentabilité et l'emploi restent, aujourd'hui, encore trop faibles. Le niveau des importations reste en effet trop élevé pendant la période d'application de la mesure de sauvegarde.

La situation critique de l'industrie sidérurgique en Europe a mené les producteurs européens à maintenir un niveau d'exportation élevé de leurs produits vers le Maroc en dépit de la mesure de sauvegarde.

La BPN a accompli d'énormes efforts pour se redresser, avec la mise en place d'un programme de restructuration très important. La BPN a réalisé des investissements au cours des trois dernières années. Malgré ces efforts, la BPN n'a pas pu augmenter suffisamment ses ventes, ni le taux d'utilisation des moyens de production.

Au terme de la période d'application de la mesure de sauvegarde, les perturbations graves et le risque de détérioration importante de la BPN n'auront pas encore disparu. La BPN n'est pas encore en mesure d'affronter un tel niveau des importations et doit encore être protégée pour pouvoir finaliser la mise en place de son plan d'ajustement garantissant son redressement. L'absence de prorogation de la mesure de sauvegarde déclencherait, à court terme, la fermeture des usines et l'impact sur les emplois serait désastreux.

Vu la situation actuelle du secteur sidérurgique au niveau mondial et de l'industrie marocaine, il est absolument nécessaire de proroger la mesure de sauvegarde. La mesure de sauvegarde continue d'être nécessaire pour que la BPN puisse améliorer sa compétitivité face à un marché étranger de l'acier assez agressif conformément aux articles 7:2 de l'Accord sur les sauvegardes de l'OMC ainsi que l'article 69 de la loi 15-09. A cet égard, la prorogation de la mesure de sauvegarde est une condition nécessaire à la réalisation complète du plan de restructuration qui donne toutes les garanties à la BPN de pouvoir se redresser et faire face à la conjoncture internationale sensible. La durée de la mesure de sauvegarde n'a pas été suffisamment longue pour permettre la réalisation des mesures d'ajustement prévues pour le redressement de la BPN. L'industrie marocaine mérite d'être protégée. Par conséquent, la prorogation devrait être accordée pour une période supplémentaire de quatre ans.



Mr Anas CHRAIBI

Directeur Général Délégué